



HAL
open science

THERMES PRIVÉS ET PUBLICS DANS LE TERRITOIRE ÉDUEN ET SES MARGES : RÉEXAMEN DE QUELQUES FOUILLES ANCIENNES

Laetitia Borau

► **To cite this version:**

Laetitia Borau. THERMES PRIVÉS ET PUBLICS DANS LE TERRITOIRE ÉDUEN ET SES MARGES : RÉEXAMEN DE QUELQUES FOUILLES ANCIENNES. *Revue archéologique de l'Est*, 2021, 70, p. 279-306. hal-03485319

HAL Id: hal-03485319

<https://hal.science/hal-03485319>

Submitted on 1 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

T. 70	2021
-------	------

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE L'EST



Société Archéologique de l'Est

THERMES PRIVÉS ET PUBLICS DANS LE TERRITOIRE ÉDUEN ET SES MARGES : RÉEXAMEN DE QUELQUES FOUILLES ANCIENNES

Laetitia BORAU*

Mots-clés Territoire éduen, villa, établissement rural, thermes, bains, hydraulique, piscine, bassin, thérapeutique.

Keywords Eduen territory, villa, rural establishment, thermals, baths, hydraulic, pool, basin, therapeutic.

Schlagwörter Villa, ländliche Siedlung, Thermen, Bäder, Hydraulik, Becken, Therapie.

Résumé Les thermes publics ou privés ont fait l'objet d'études à grande échelle et sont globalement bien documentés. En se fondant sur la typologie faite pour la Narbonnaise, il est possible de restituer le parcours thermal du baigneur dans les établissements d'autres provinces ou cités. C'est notamment le cas en territoire éduen et ses marges, où la fonction des espaces thermaux et des réseaux connexes d'adduction ou d'évacuation d'eau n'avaient pas encore été examinée. Cette étude se concentre à la fois sur un échantillon de sites anciennement fouillés et sur des établissements ruraux et grands établissements thermaux, afin d'en dégager pour la première fois les particularités architecturales et d'en révéler l'organisation. On observe par exemple que les bains de ces villae, majoritairement à itinéraire rétrograde, couvrent des superficies généralement inférieures à 200 m², et que les grands établissements thermaux publics, dont parfois seuls les bâtiments de captages romains sont reconnus, se distinguent par l'originalité de leurs plans ou par des pratiques à la fois hygiéniques et thérapeutiques.

Summary The public and private baths in the Eduen territory have been studied on a large scale and are generally well documented. Based on the Narbonnaise typology, it is possible to reconstruct the thermal system in the baths of other provinces and cities, such as in the Eduen territory and its surroundings, where thermal practices and the associated adduction and evacuation systems had not yet been studied. This study focuses on a representative sample of rural baths and large thermal baths open to the public to identify, for the first time, their architectural features and organization. For example, we observe that the baths of these villae, most with a retrograde itinerary, cover a surface area usually under 200 m², and that the large public thermal establishments, of which only the Roman water collection buildings are identified, are distinct in their originality and their plans, or by their combined hygienic and therapeutic practices.

Zusammenfassung Die öffentlichen oder privaten Thermen waren Gegenstand umfangreicher Untersuchungen und sind allgemein gut dokumentiert. Die für die Narbonensis ausgearbeitete Typologie erlaubt es den Besuchsablauf in den Thermen anderer Provinzen oder civitates zu rekonstruieren. Dies ist insbesondere der Fall für das Territorium der Haeduer und dessen Randbereiche, wo die Thermalanlagen und die damit zusammenhängenden Zu- und Abwassernetze noch nicht untersucht wurden. Die vorliegende Studie konzentriert sich einerseits auf eine Anzahl repräsentativer Fundplätze ländlicher Badeanlagen und andererseits auf große öffentliche Badeanstalten, deren bauliche Eigenschaften und Organisation erstmals herausgearbeitet werden. Es ist z.B. zu beobachten, dass die Flächen der Thermen der villae im Allgemeinen 200 m² nicht überschreitet und dass die großen öffentlichen Badeanstalten, von denen mitunter nur die römischen Fassungsanlagen bekannt sind, sich zugleich durch die Originalität ihrer Pläne und die Rituale auszeichnen, die zugleich der Hygiene und der Gesundheit dienen.

Dans son imposant ouvrage consacré aux thermes, Y. Thébert écrivait : « Il est nécessaire de distinguer les bains des demeures urbaines de ceux des grandes villae rurales. Ne sont comparables ni les espaces constructibles, ni les besoins. Le citoyen dispose, à proximité immédiate, de bains publics, ce qui n'est pas le cas du notable séjournant sur son domaine » (THÉBERT, 2003, p. 364). Or, les

thermes romains ont été l'objet d'une abondante littérature, notamment des études de synthèse, que ce soit à l'échelle de l'Empire (NIELSEN, 1990 ; Collectif, 1991 ; GROS, 2002 ; GUÉRIN-BEAUVOIS, 2007 ; MARTIN, 2007), de la Gaule ou d'une région (BONNARD, PERCEPIED, 1908 ; BOUET, 2003a ; LE BOT, 2003), voire d'un seul site (BOUET, FOLLAIN, 2007) tels que Bliesbruck

* Chargée de recherche au CNRS (UMR 5607, Ausonius). laetitia.borau@cnrs.fr

(PETIT, 2000), Barzan (BOUET, 2003b), Chassenon (DOULAN *et alii*, 2012, p. 99-298 ; AUPERT *et alii*, 2016, p. 479-500) ou portant sur le concept plus général de « thermalisme » suivant une perspective diachronique (SCHEID *et alii dir.*, 2015).

L'étude présentée ici, tirée d'une analyse plus large des équipements hydrauliques à l'échelle de la *civitas* des Éduens et de ses marges¹ (fig. 1), entend s'intéresser à deux aspects particuliers : les réseaux d'eau et la pratique thermale à la fois dans les *villae* – sites de « fort statut » pour reprendre la formule de P. Nouvel (NOUVEL, 2004, p. 148) –, et dans trois grands établissements thermaux publics que comptait la cité, en dehors de la capitale. En outre, c'est dans cette entité civique qu'ont été découverts les thermes les plus anciens du Centre-Est de la Gaule, dans les *domus* de Bibracte (BORAU, 2020, p. 87-88). Ainsi, le réexamen de ces sites, fouillés pour la plupart anciennement, permet de clarifier à la fois l'organisation des espaces et des réseaux connexes d'alimentation, de stockage, d'évacuation. Sans pouvoir être exhaustif, rappelons brièvement les principales découvertes auxquelles ces recherches se réfèrent : la *villa* de Saint-Germain-des-Champs dès le milieu du XIX^e siècle (BAUDOIN, MOREAU, 1859, p. 75-84 ; PARAT, 1912, 1919 et 1920), puis celle de Champvert (SAINT-VENANT, 1899, p. 412-424 ; GAUTHIER, 1902, p. 449-459), de Chaintré (JEANTON, 1931, p. 53-60 ; REBOURG *dir.*, 1994, p. 181-187) ou d'Arcenant² (RATEL, rapports de fouille de 1987 à 1995 ; BÉNARD, 1994, p. 16-17). Plusieurs *villae* furent mises au jour grâce à l'investissement d'une personnalité, que ce soit dans l'Avallonnais (PARAT, 1919 ; 1920, 1921), à Grimault, la Chapelle-Vaupelteigne (DUCHÂTEL, 1956 à 1972 ; LACROIX, 1958 à 1966), ou Saint-Père-sous-Vézelay (LOUIS, de 1938 à 1962). Quant à l'établissement rural d'Escolives-Sainte-Camille, il fut fouillé pendant près de 30 ans³. À partir des années 1970, ce sont les campagnes de prospections au sol et aériennes qui renouvelèrent la recherche (J.-P. Delor⁴ et R. Goguey⁵), notamment dans l'Yonne ou la Nièvre, dévoilant ainsi un grand nombre d'établissements ruraux inconnus jusqu'alors.

Ce travail se poursuit dans les décennies suivantes, particulièrement dans l'Yonne où les recherches archéologiques furent très dynamiques (POITOUT *et alii*, 1999, 2000 ; DELOR, ROLLEY *dir.*, 1989 ; NOUVEL, 2004 ; KASPRZYK, 2005 ; NOUVEL, 2009) et dont les principaux résultats sont rassemblés dans la carte archéologique de l'Yonne (DELOR *dir.*, 2002). Parallèlement, les « stations thermales » furent ré-exploitées (CHARLEUF, 1867, p. 318-336 ; BONNARD, PERCEPIED, 1908, p. 438-444 ; REBOURG *dir.*, 1994, p. 78-88) dès l'époque moderne et réaménagées, ce qui leur assura une activité jusqu'à aujourd'hui, alors que de rares opérations de sauvetage eurent ponctuellement lieu à Bourbon-Lancy (VIOLLOT, 2004 ; DUCREUX, VIOLLOT, 2006). Cependant, la plupart des vestiges sont désormais masqués par des bâtiments de cure modernes.

Depuis les années 2010, plusieurs projets de recherche, notamment dans le nord-est de la Gaule, portent sur les formes architecturales, les hiérarchies, les équipements et l'apparat décoratif des établissements ruraux (GOGUEY, CORDIER, 2015 ; REDDÉ *dir.*, 2017 ; REDDÉ *dir.*, 2018). Sans pouvoir être exhaustif, on constate ainsi un fort dynamisme des recherches dans ces régions, portant sur les agglomérations secondaires (COQUET *et alii*, 2011 ; VENAULT, NOUVEL, 2016 ; KASPRZYK, MONTEIL, 2017) et le monde rural, en abordant de manière directe ou indirecte la place de l'eau, des réseaux hydrauliques ou des thermes. C'est le cas notamment de projets de recherche tels que « Rurland » dirigé par M. Reddé (BÉNARD *et alii*, 2017 ; NOUVEL, 2017), « AggloCenE » (PCR dirigé par P. Nouvel et S. Venault en 2012) ou « Ruralia » (PCR dirigé par P. Nouvel en 2019). Ce dernier a notamment mis en évidence, parmi les 4300 établissements ruraux inventoriés à l'échelle du territoire éduen, deux cent deux sites dotés de thermes – d'après les données disponibles –, soit moins de 5 % des établissements ; parmi lesquels cent soixante-huit disposent d'hypocaustes, dix-sept sont pourvus de grands bassins d'agrément et trente-neuf d'un système d'adduction d'eau. Les proportions sont donc faibles à l'échelle du territoire considéré. Mais, l'étude des structures hydrauliques et notamment des bains privés ou publics, longtemps inexploitées, semble susciter un réel intérêt depuis quelques années, après nos propres recherches sur ces questions (BORAU, 2010). En témoigne par exemple le travail conduit par F. Devevey dans la cité voisine des Lingons sur la gestion de l'eau dans les établissements ruraux de l'est dijonnais (DEVEVEY *et alii*, à paraître) ou la réactualisation des plans des établissements ruraux éduens permettant de reconsidérer la place des thermes dans l'architecture générale de ces résidences (GOGUEY, CORDIER, 2015 ; BÉNARD, 2017 ; NOUVEL, 2016) et plus globalement de réexaminer les formes de l'habitat rural (NOUVEL, 2009a, NOUVEL, 2017 ; NÜSSLEIN, 2018). De plus, les rapports entre les vastes établissements thermaux et les sanctuaires (VURPILOT, 2016) ou encore la place de l'eau dans les espaces publics et sacrés, ont également fait l'objet de nouvelles recherches (BARRAL *et alii*, 2015 ; TISSERAND, NOUVEL, 2013 ; NOUVEL *et alii*, 2018).

La carte de répartition des sites de notre corpus témoigne de la grande disparité des recherches et de zones relativement vides ou mal documentées car l'analyse se concentre sur des sites fouillés anciennement. Cette relecture propose ainsi un complément documentaire aux recherches récentes ainsi qu'une grille de lecture centrée sur un aspect spécifique, les thermes, en identifiant précisément la fonction des espaces et de leurs réseaux d'adduction et d'évacuation d'eau connexes. Dans son étude consacrée principalement à la Narbonnaise, A. Bouet⁶ distingue les thermes publics, les thermes publics à vocation curative, les thermes de *domus* et les thermes de *villa* (BOUET, 2003a, p. 2). À la lumière de ces travaux et en reprenant la typologie des différents espaces thermaux, il est possible de dégager l'organisation et le fonctionnement des thermes de seize *villae* regroupant cent seize structures hydrauliques et de trois grands établissements thermaux à vocation publique, liés à une agglomération thermale ou à une communauté rurale, comptant soixante-dix-huit structures dispersées sur le territoire éduen ou près de ses frontières. En outre, une place à part est proposée pour les sites d'Escolives-Sainte-Camille et Saint-Père-sous-Vézelay, que nous considérons comme des « cas particuliers » car faisant l'objet de débats scientifiques toujours actuels.

1. Ce travail est tiré d'une thèse (BORAU, 2010) et se limite à l'inventaire établi en 2010. Les données ont été réactualisées jusqu'en 2019, sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité. Par ailleurs, je remercie P. Nouvel pour ses conseils éclairés pour la rédaction de cet article.

2. Le site d'Arcenant a récemment été réinterprété comme *villa* et non comme agglomération ou village (VENAULT, NOUVEL, 2015).

3. Recherches de R. Kapps de 1955 à 1983, de D. Prost jusqu'à la fin des années 1980 puis de P. Laurent jusqu'aux années 1990.

4. Nombreux rapports déposés au SRA de Bourgogne, depuis 1991.

5. Nombreux rapports déposés au SRA de Bourgogne depuis 1977 et GOGUEY, 1976, p. 135-163 ; GOGUEY, 1977 ; GOGUEY, 1979, p. 71-83 ; GOGUEY, 1993.

6. J'adresse mes sincères remerciements à Alain Bouet pour ses précieux conseils.

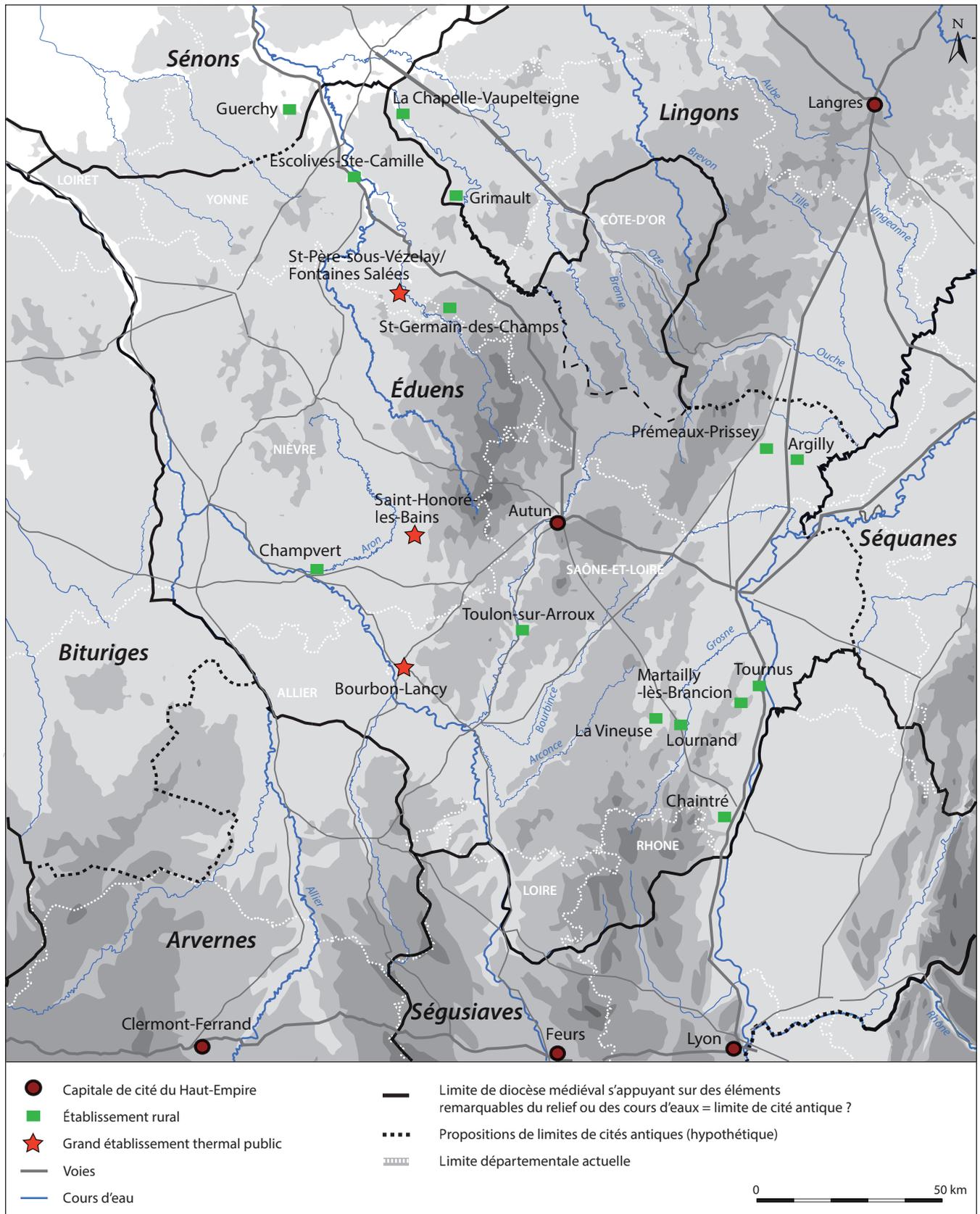


Fig. 1. Répartition des villae et des grands établissements thermaux publics dans la cité des Éduens (fond de carte : KASPRZYK et alii, 2012, p. 109, fig. 7; DAO L. Borau).

Site	Département	Aqueduc	Puits	Canal	Tuyau	Caniveau	Égout	Bassin	Piscine	Citerne	Fontaine	Château d'eau	Puisard	TOTAL
Arcenant (Bois de l'Ecartelot)	Côte-d'Or	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Arcy-sur-Cure/St-Moré (La Côte de Char)	Yonne	1	-	-	1	-	-	1	-	-	2	-	-	5
Argilly (Le Pré Cadot)	Côte-d'Or	-	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-	3
Chaintré (Clos Reyslié)	Saône-et-Loire	1	1	4	-	-	1	1	-	-	-	-	-	8
Champvert (Les chétives Vignes)	Nièvre	-	-	5	-	3	2	3	1	-	-	-	-	14
Grimault (La Tête de Fer)	Yonne	-	-	-	3	3	1	2	1	-	-	-	2	12
Guersch (La Prière)	Yonne	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
La Vineuse (Villerest)	Saône-et-Loire	-	-	-	1	1	1	3	-	-	-	-	-	6
La Chapelle-Vaupelteigne (Les Roches)	Yonne	-	2	-	7	-	1	2	-	-	-	-	-	12
Martailly-lès-Brancion (Le Poirier de Justice)	Saône-et-Loire	-	-	2	-	1	1	1	-	-	-	-	-	5
St-Germain-des-Champs (Les Chagnats)	Yonne	-	-	-	2	-	-	1	-	-	-	-	-	3
Toulon-sur-Arroux (La Grenouillère)	Saône-et-Loire	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	3
Tournus (En Belnay)	Saône-et-Loire	-	2	-	3	1	-	1	-	-	-	-	-	7
Escolive-Ste-Camille (Pré du Creusot)	Yonne	-	-	6	6	3	7	7	2	-	-	-	2	33
Lournand (Sur le Moulin)	Saône-et-Loire	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	2
Prémeaux-Prissey (Courtavaux)	Côte-d'Or	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2
TOTAL		1	5	17	25	12	19	24	4	0	0	0	4	116
%		0,86	4,31	14,65	21,55	10,34	16,37	20,68	3,44	0	0	0	3,44	

Fig. 2. Proportion de structures hydrauliques par catégorie dans les établissements ruraux.

1. LES ÉTABLISSEMENTS RURAUX

1.1. REPRÉSENTATIVITÉ DES STRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LES *VILLAE*

Parmi les seize *villae*⁷ retenues dans cette étude (fig. 2), on constate une faible proportion de puits et de captages de source. Le nombre restreint d'aqueducs découverts s'explique probablement par l'ancienneté des recherches et par l'absence d'investigation en ce sens. En revanche, les canalisations et surtout les tuyaux sont nombreux, tout comme les bassins et piscines qui représentent 20 % du corpus. Seules trois citernes sont attestées. Le réseau d'évacuation d'eau se compose de caniveaux et d'égouts représentant respectivement plus de 10 % et plus de 18 % du corpus. Enfin, quelques puisards sont reconnus et quatre sites

comptent des latrines. Toutes ces catégories ne sont pas documentées de manière uniforme et parfois seuls les espaces thermaux ont été fouillés.

1.2. LE PLAN DES *VILLAE*

Dans les provinces occidentales de l'Empire romain, deux principaux types de plans de *villae* peuvent être distingués : le plan compact centré sur une cour et le plan linéaire/allongé composé d'un corps de bâtiment principal et d'ailes symétriques délimitant une longue cour. Toutefois, il existe de nombreuses variantes étudiées à diverses échelles⁸ (VAN OSSEL, 1992; BALMELLE, 2001; GROS, 2001, p. 325; FERDIÈRE *et alii*, 2010; GAUDUCHON, 2016, p. 27-35; PETIT-AUPERT, 2018).

Cette distinction s'applique parfaitement aux *villae* de notre corpus. Parmi celles dotées de double cours, on trouve les sites d'Escolives-Sainte-Camille, de Saint-Germain-des-Champs, de La Chapelle-Vaupelteigne, qui rappellent la *villa* d'Estrée-sur-Noye, et de Warfusée-Abancourt, de Lahoussoye, de Le Mesges et d'Echternach (GROS, 2001, p. 327, fig. 357, p. 328, fig. 359,

7. Afin de donner un ordre d'idée, nous nous référons à la thèse de M. Kasprzyk qui a étudié cinq secteurs privilégiés de la cité des Éduens et de Chalon. En regroupant l'ensemble de ses données, il recense près de 215 sites pour les II-III^e siècles dans la cité des Éduens, correspondant à la période d'apogée (KASPRZYK, 2005, p. 280, 291, 295, 297, 302). Pour une bibliographie relative à l'ensemble des sites mentionnés dans la fig. 2 et fouillés anciennement, voir BORAU, 2010. Depuis lors, de nouvelles études ont donné lieu à des publications telles que : CORDIER, 2012; BÉNARD *et alii*, 2017; NOUVEL, 2017; NÜSSLEIN, 2018.

8. Il existe notamment un type intermédiaire, « le plan ramassé » et deux types supplémentaires « à cour latérale » et « à cour résidentielle et agricole » (FERDIÈRE *et alii*, 2010).

p. 358; FERDIÈRE *et alii*, 2010, p. 391). Hormis la *villa* de Grimault, dont l'organisation est parfaitement établie, les établissements ruraux à plan linéaire sont plus hypothétiques, tel Tournus. Leurs plans sont tout à fait comparables à celui des *villae* d'Anthée, de Moyenvic, de Levet ou de Montmaurin (FERDIÈRE *et alii*, 2010, p. 366-369).

1.3. LES THERMES DANS LES *VILLAE*

Du fait de l'ancienneté des découvertes des sites de notre étude, les phases d'installation des thermes dans les établissements ruraux restent un sujet épineux. Ils peuvent parfois correspondre à des adjonctions postérieures (LOMBARDI, CORRAZZA, 1995, p. 13-17; GROS, 2001, p. 327). L'identification de chaque pièce se fonde sur la typologie consacrée à la Narbonnaise, ouvrage dans lequel A. Bouet décrit le parcours thermal traditionnel : « Une fois parvenu dans l'établissement de bains, le baigneur se déshabillait dans un vestiaire (apodyterium). Deux solutions s'offraient à lui : s'échauffer « activement » en se livrant au sport dans la palestra ou dans une salle éventuellement spécialisée, s'échauffer passivement dans une pièce tiède, le tepidarium. Après cet échauffement, sportifs et non sportifs devaient se nettoyer au strigile dans une salle pouvant être réservée à cet effet dans les grands édifices, le *destrictarium* – avant de s'oindre d'huile (la salle spécialisée avait pour nom *unctorium*). Il passait ensuite dans l'étuve, le *laconicum* – dans le but d'activer la sudation, puis dans la salle de bain chaud, le *caldarium*. Avant de parvenir à la salle de bain froid, le *frigidarium*, il pouvait traverser une autre pièce tiède servant de sas thermique, appelée *tepidarium* de sortie. Il s'immergeait dans le bassin de la salle froide, ou à l'extérieur du bâtiment, dans la *natatio*. Une fois essuyé, il avait droit à une dernière onction qui lui assurait le bien-être et le parfumait avant de regagner l'apodyterium. Ces différentes phases du bain pouvaient se dérouler chacune dans une pièce particulière, mais, nous le verrons la plupart du temps – au moins en Gaule Narbonnaise – certaines d'entre elles étaient regroupées » (BOUET, 2003a, p. 10). Ajoutons que la *piscina* désigne le bassin d'eau froide, le *solium* correspond au bassin chaud et la *schola labri* est une abside recevant le *labrum* (*ibid.*, p. 18, 40). Il va de soi que tous ces aménagements ne se retrouvent pas systématiquement dans les *villae* – on observe d'ailleurs une grande diversité dans cette province (*ibid.*, p. 315-317) – mais davantage dans les édifices publics. En réexaminant la documentation ancienne, il est toutefois possible de restituer le fonctionnement des différents espaces et des réseaux hydrauliques chez les Éduens et quelques sites frontaliers.

1.4. RESTITUTION DES ESPACES THERMAUX DE *VILLAE* : ÉTUDE DE CAS

1.4.1. La villa de Champvert

La villa de Champvert (fig. 3) n'a pas été explorée dans son intégralité. Seul son espace thermal le fut, bien que son emplacement par rapport aux autres bâtiments ne soit pas défini (GAUTHIER, 1897, p. 313-320; SAINT-VENANT, 1899, p. 412; GAUTHIER, 1902a, p. 449-459; GAUTHIER, 1902b, p. 477-489; PAGÈS, 1982; BIGEARD, 1996, p. 90-96; DELFERRIÈRE, 2015). Les bains couvrent une superficie estimée à 1300 m², ce qui laisse envisager une *villa* de grande ampleur. Le plan, correspondant

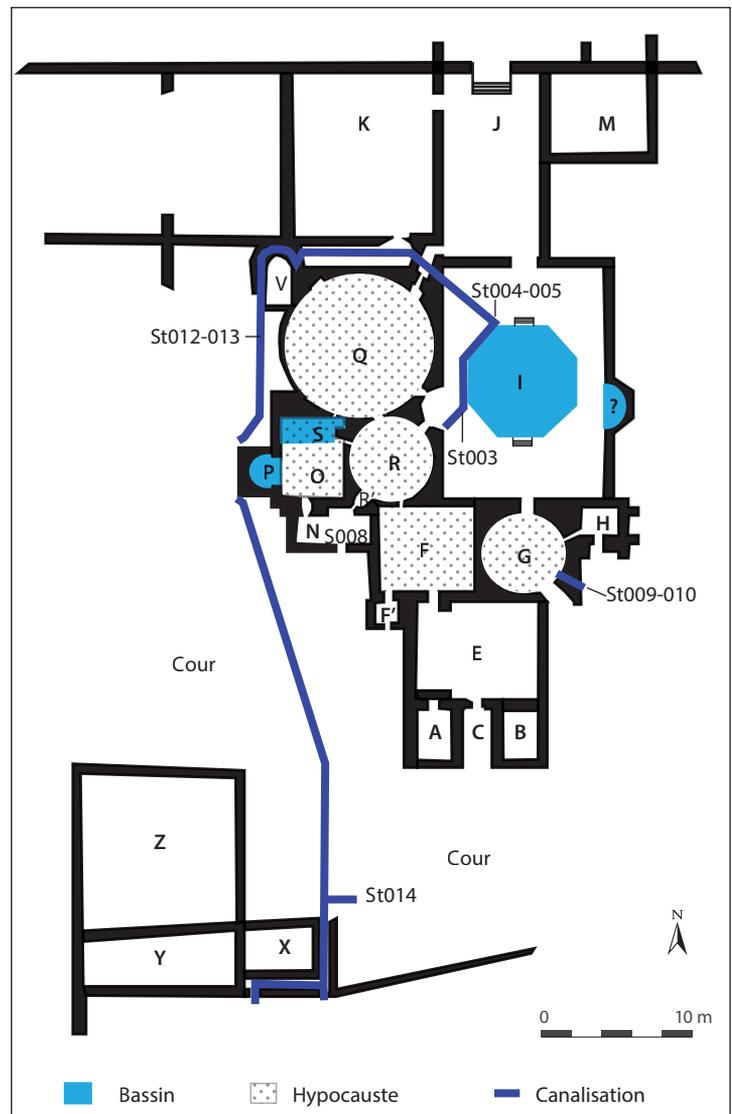


Fig. 3. Plan des thermes de la villa de Champvert (DAO L. Borau).

peut-être à plusieurs états lors d'agrandissements, permet de restituer de manière hypothétique le sens de circulation à l'intérieur du bâtiment thermal. On distingue nettement plusieurs pièces chauffées par hypocaustes complétés parfois par des *tubuli*, de pièces froides ou de service. L'accès s'effectuait par une volée d'escalier s'ouvrant sur une pièce centrale (J) et deux latérales, jouant le rôle d'*apodyterium*. La pièce I est un *frigidarium* centré sur une *piscina* octogonale de 7 m de diamètre et évacuée par une canalisations. Ce type de piscine, inconnu dans la typologie de référence (BOUET, 2003a, p. 19), existe en revanche dans les *tepidaria* (*ibid.*, p. 98-100). L'une des absides du *frigidarium* devait renfermer une vasque. Les autres pièces sont chauffées par hypocaustes. Le baigneur accédait à un premier *tepidarium* G, de 5,50 m de diamètre, suivi par le *destrictarium* quadrangulaire F (6 x 5,60 m de côté). Plus au nord, un *laconicum* circulaire R de 5,50 m de diamètre également (*ibid.*, p. 112-116) est contigu au *caldarium* O. Ce dernier est doté d'un *solium* absidal P de 2,50 m de diamètre et peut-être d'un second *solium* opposé quadrangulaire au nord (*ibid.*, p. 74-77). Il existe aussi d'autres petits espaces annexes (H, F', N). La pièce Q, de 9 m de diamètre, pourrait correspondre à un *tepidarium* de sortie, orné de niches, agrémenté d'une mosaïque de sol et d'un banc périphérique, donnant accès

à la salle froide. Il pourrait s'agir d'un parcours circulaire, exceptionnel dans l'habitat privé (BOUET *dir.*, 2016, p. 38). Par ailleurs, le bâtiment dispose de plusieurs canalisations d'évacuation et de caniveaux mais aucun système d'alimentation n'a été retrouvé. À l'ouest, un petit égout (St012-013) semble récolter les eaux usées pour les évacuer plus au sud vers la rivière.

1.4.2. La villa de Grimault (La Tête de Fer)

Le plan de la villa de Grimault (fig. 4), située en limite des territoires lingon et éduen, se décline en une *pars rustica* et une *pars urbana* (LOUIS, 1953, p. 165; DUCHÂTEL, 1956, p. 313-315; DUCHÂTEL, 1957, 1958, 1959, 1960, 1962, 1963 et 1964b, p. 5-6; DELOR, ROLLEY *dir.*, 1989, p. 164; DELOR *dir.*, 2002, p. 386-388; NOUVEL, 2009). Succédant à un établissement modeste, le plan de la demeure tel qu'on le connaît est le fruit d'une lente évolution entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le III^e siècle. Dans la cour appartenant aux espaces domestiques, un bassin quadrangulaire St002 de 2 x 7 m de côté semble jouer le rôle de citerne. Entourés d'une couche d'argile, ses parements en moellons sont liés au mortier de tuileau et le fond est revêtu de dalles. Un tel bassin en position centrale par rapport au corps de logis principal s'observe également dans la villa icaunaise d'Asquins (NOUVEL, 2009, p. 372-373, fig. 11, p. 378), d'Anthée en Belgique (GROS, 2001, p. 328, fig. 360) ou dans celle d'Aylesfors-Eccles en Angleterre (GROS, 2001, p. 329, fig. 361). L'évacuation est assurée par un tuyau en bois St002a qui semble se diriger vers l'espace thermal. Par ailleurs, des caniveaux et un puisard (St003) assurent le drainage de certains secteurs de la villa.

L'installation des bains, d'une superficie de 80 m², ne fait pas partie du projet initial de la villa mais correspond au réaménagement de bâtiments agricoles au milieu du II^e siècle (NOUVEL, 2009, p. 372). L'entrée s'effectue par l'*apodyterium* M, richement décoré, donnant accès au *frigidarium* G pourvu d'une *piscina* absidale de 1,80 m de diamètre (BOUET, 2003a, p. 29-32). Les autres pièces sont chauffées par hypocauste et doivent correspondre au *tepidarium* et au *caldarium*. L'abside⁹ formant le pendant de l'espace précédent accueillait vraisemblablement un bassin semi-circulaire de 2 m de diamètre s'opposant à un *solium* quadrangulaire H de 1,70 x 1,40 m de côté (BOUET, 2003a, p. 63-64), directement chauffé par le *praefurnium*. La pièce O pourrait être un espace de service, tout comme J. Dans la pièce contiguë, les latrines I sont nettoyées par l'eau de la piscine se déversant dans l'égout St009.

Le réseau d'alimentation et d'évacuation d'eau peut être esquissé: un tuyau en bois St005 constituant probablement le prolongement de celui de la cour alimentait le bassin du *frigidarium* et peut-être les autres bassins. Un tuyau en plomb St006 assurait l'évacuation de la *piscina* du *frigidarium* connecté à un petit égout, qui récolte au passage l'eau du second bassin semi-circulaire. L'ensemble se déverse dans l'espace N, servant de puisard, qui reçoit également l'eau provenant des latrines. Cependant, la présence d'un puisard pour assurer l'évacuation de l'ensemble thermal paraît assez surprenante, à la fois pour des questions de salubrité, mais aussi des problèmes d'odeurs d'eaux croupissantes... Un conduit aurait pu assurer le drainage vers l'extérieur de la villa. On peut ainsi restituer un parcours rétrograde à l'intérieur de cet établissement.

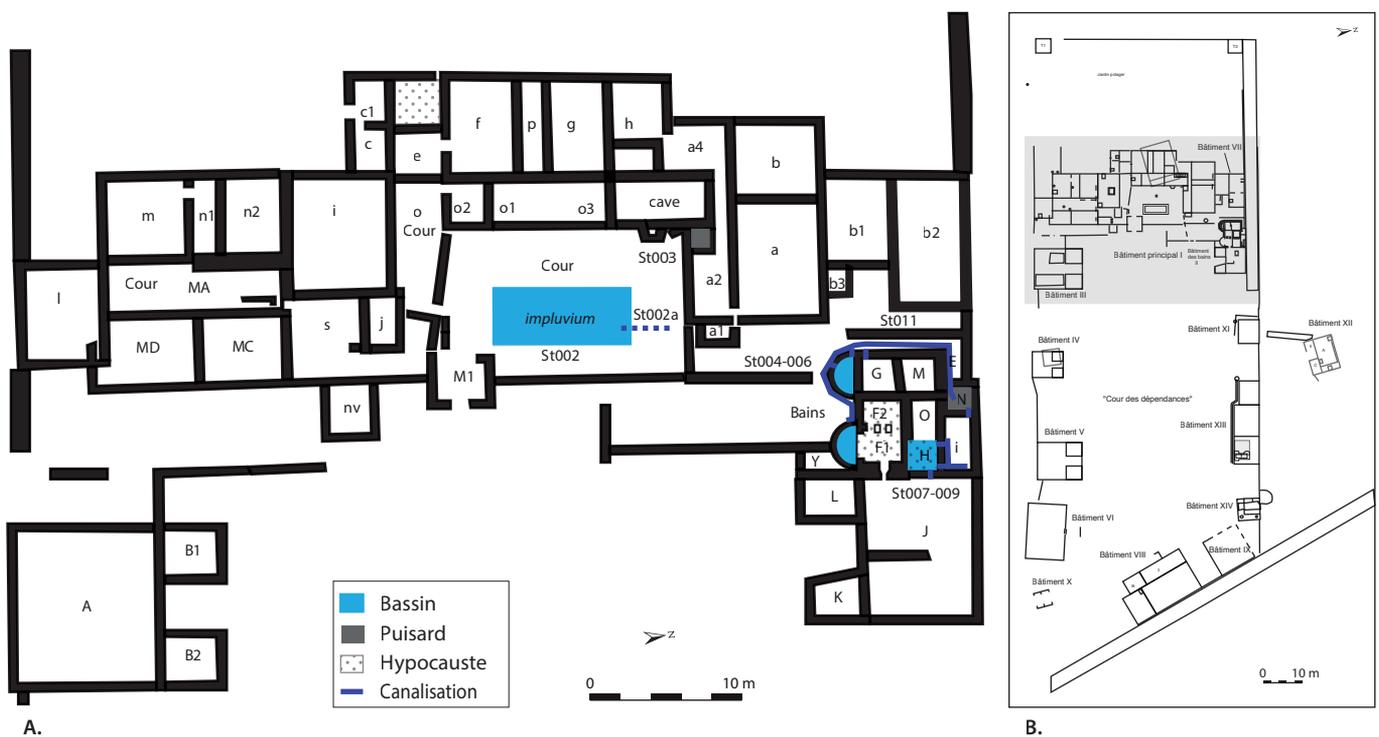


Fig. 4. A. Plan de la pars urbana de la villa de Grimault (DAO L. Borau). B. Plan de la villa de la 'Tête de Fer' à Grimault (NOUVEL, 2009, p. 374, fig. 12).

9. Il ne s'agit pas du *solium* du *caldarium* comme le suppose A. Bouet (BOUET, 2003a, p. 67).

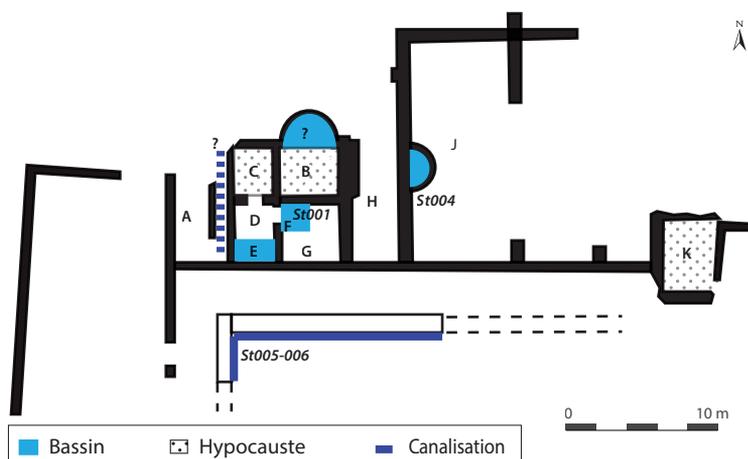


Fig. 5. Plan des thermes de villa de La Vineuse (DAO L. Borau).

1.4.3. La villa de la Vineuse (Villerest)

L'établissement rural de La Vineuse (fig. 5), dégagé partiellement sur 1000 m², conserve l'ensemble de son espace thermal (Anonyme, 1955; Anonyme, 1957; BONNEFOY *et alii*, 1956, p. 17-30; REBOURG *dir.*, 1994, p. 204-205). Dans la *pars urbana*, seules quelques pièces ont été identifiées dont une chauffée, ainsi que la cour à péristyle drainée par un caniveau connecté à un petit égout. La villa est occupée du II^e-III^e siècle au IV^e siècle.

Le premier état des bains – auquel appartient le bassin F – reste mal défini. L'espace thermal du second état a une emprise de 140 m² environ et adopte un plan à itinéraire rétrograde (BOUET 2003a, p. 163). L'*apodyterium* G s'ouvre à l'ouest sur le *frigidarium* D à *piscina* quadrangulaire E dallé, de 2,30 x 1,50 m de côté (*ibid.*, p. 23-28). Au nord, le *tepidarium* quadrangulaire C et sans bassin (*ibid.*, p. 97-98), chauffé par hypocauste et *tubuli*, donne accès au *caldarium* B également muni d'un hypocauste. L'abside correspondrait à un bassin : il s'agirait d'un *caldarium* à *solium* absidal (*ibid.*, p. 65-67). À proximité, l'espace de service H comprend le *praefurnium* et une réserve d'eau¹⁰ de 4 m³. Enfin, un tuyau en plomb évacuait l'eau de la piscine froide vers la pièce A, qui pourrait être interprétée comme des latrines dont les lunettes prenaient place sur la bordure orientale de la pièce. Dans ce cadre et à l'instar du site de Grimault, les eaux usées drainent les déchets des latrines, complétées d'ailleurs par celles provenant de la cour à péristyle.

1.4.4. La villa de la Chapelle-Vaupelteigne (Les Roches)

En limite des cités lingonne et éduenne, la villa de la Chapelle-Vaupelteigne (fig. 6) présente un plan à pavillons multiples alignés se déclinant en deux parties : une *pars urbana* reconnue sur 900 m², centrée sur une cour carrée de 30 m de côté, et l'amorce d'une *pars rustica* (DUCHÂTEL, rapports de 1965 à 1972; NOUVEL, 2002, p. 288-291; NOUVEL, 2004, p. 201-204; NOUVEL, 2009; FERDIÈRE *et alii*, 2010, p. 376). S'intercalant entre l'entrée à l'est et la cour, une fontaine St001 était immédiatement visible par les visiteurs : elle s'apparentait soit à un bassin semi-circulaire maçonné de 4,55 m de diamètre, soit à une abside renfermant une vasque, l'ensemble étant alimenté par un tuyau en

bois St002 à l'arrière. Dans le quart sud-est de la cour, un puits St003 a également été reconnu.

Pour des raisons de sécurité (BOUET *dir.*, 2016, p. 38), l'espace thermal est rejeté à l'angle nord-est de l'habitation et couvre une superficie de plus de 300 m². L'emplacement de l'*apodyterium* n'est pas assuré (par la pièce L2?). La pièce L4 correspond au *frigidarium* à *piscina* quadrangulaire, dallé, de 3 x 1,30 m de côté (BOUET, 2003a, p. 23-28). La pièce L7 pourrait être un *tepidarium* quadrangulaire sans bassin (*ibid.*, p. 97-98) s'ouvrant sur le *caldarium* L8, identifié comme tel en raison de la présence de *tubuli* et de traces d'hypocauste : il pourrait exister deux *solia* opposés ou perpendiculaires (*ibid.*, p. 72-82). La pièce B correspond à des latrines dont les lunettes sont installées au-dessus d'un égout longeant le mur nord. Les pièces L5 et L6 sont réservées au service (présence d'un *praefurnium* chauffant L7). Le plan des thermes est à itinéraire rétrograde (*ibid.*, p. 163). Une partie seulement du système d'évacuation a été identifiée : c'est le cas du bassin du *frigidarium*, pourvu d'un tuyau en plomb St006 prolongé par un tuyau en bois St007-008 et protégé par un conduit en pierre se dirigeant vers l'est. Un tuyau en plomb St009 prend place entre la cour et la pièce L9. Par ailleurs une frette a été découverte dans la pièce B.

Les modalités d'alimentation en eau de ces thermes et de la fontaine demeurent inconnues : existait-il une citerne, un aqueduc ou un captage de source non reconnus jusqu'à présent? En outre, une structure antérieure aux salles de l'angle nord-ouest de la villa a été mise en évidence. L'hypothèse d'un espace thermal à cet emplacement est à réfuter et il faut plutôt envisager l'existence d'un bassin (St004) à ciel ouvert, dans lequel plusieurs éléments organiques ont été piégés. Ce bassin mesure 9,50 x 2,25 m, soit plus de 21 m². Il est maçonné et imperméabilisé par une couche d'argile. Cette technique, reconnue sur d'autres sites tels qu'à Bibracte (BORAU, 2016, p. 355-364; BORAU, 2020), est généralement employée pour des bassins à ciel ouvert. De plus, lors de sa découverte, l'eau sourdait à travers les interstices du mur. Les proportions de ce bassin rappellent d'ailleurs celui de Grimault. Il appartient donc à une phase plus ancienne de la villa, masqué ensuite par l'installation de différentes pièces (L17) dont certaines sont chauffées (L11). Enfin, à l'est, dans la cour de la *pars rustica* et près du bâtiment Sr2, un second puits St013 a été découvert. À titre de comparaison, la villa de la Chapelle-Vaupelteigne n'est pas sans rappeler la villa de Montmaurin du premier état (FOUET, 1969; GROS, 2001, p. 345, fig. 393; FERDIÈRE *et alii*, 2010, p. 367-368), disposant d'une cour carrée et de bains au nord-est.

10. Ce bassin mesure 2,50 m de diamètre. On estime sa hauteur à 1 m environ.

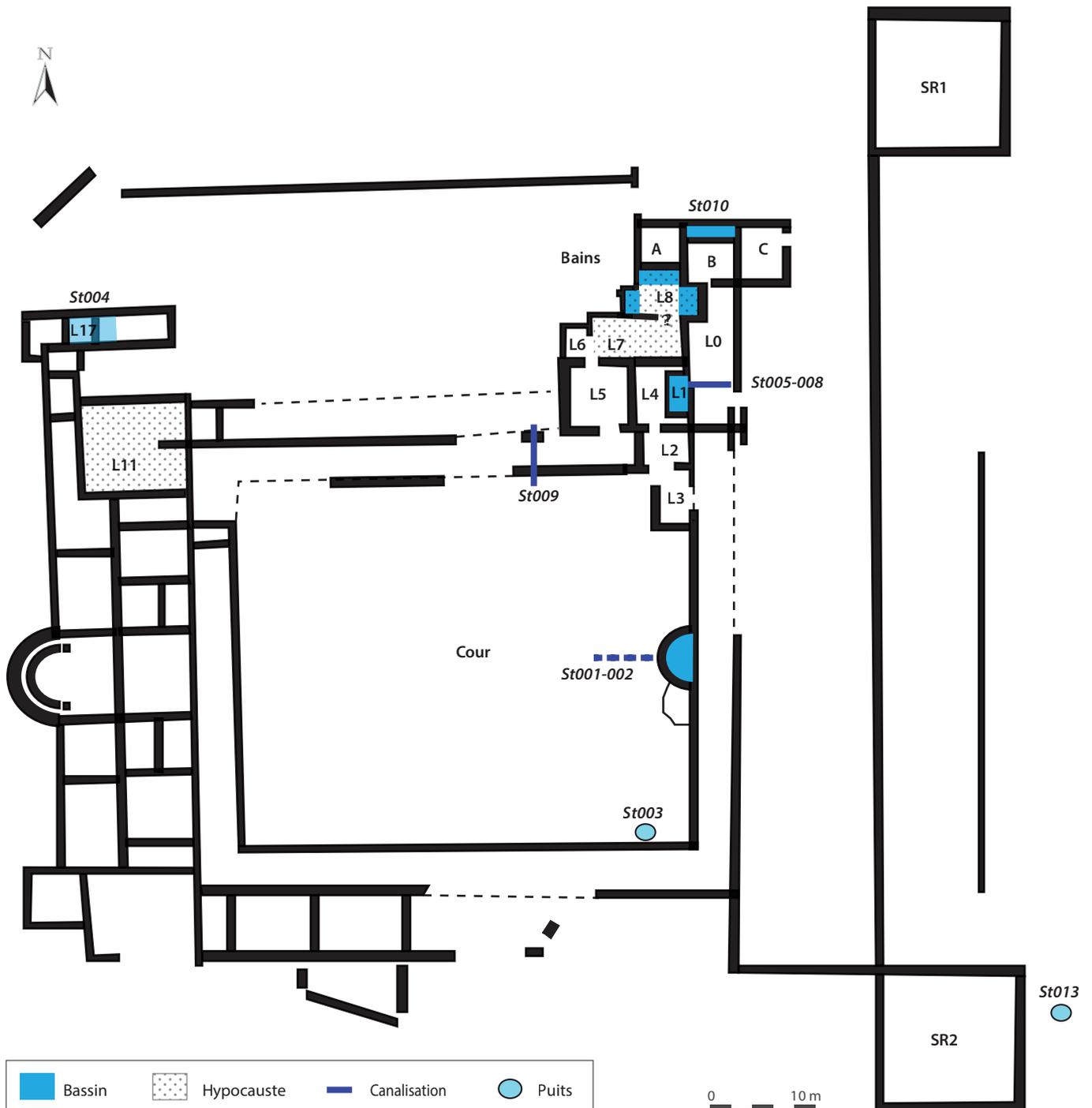


Fig. 6. Plan de la pars urbana de la villa de la Chapelle-Vaupelteigne (DAO L. Borau).

1.4.5. La villa de Martailly-lès-Brancion (Stouvre)

La villa de Martailly-lès-Brancion (fig. 7), occupée de la fin du I^{er} siècle au III^e siècle, n'est connue qu'à travers de ses thermes privés, d'une superficie de 100 m² (Anonyme, 1961, p. 1-6; REBOURG *dir.*, 1994, p. 450-451). Leur installation ne fait pas partie du projet initial mais du réaménagement d'un bâtiment préexistant. L'*apodyterium* reconnu dans la pièce P1 permet d'accéder au *frigidarium* (pièce P3) à *piscina* quadrangulaire St004 de 1,65 x 1,70 m (BOUET, 2003a, p. 23-28). Les pièces P4 et P5

sont identiques et chauffées par des *tubuli* et un hypocauste dont la bouche du *praefurnium* s'ouvre dans la pièce P5. Par conséquent, il faut reconnaître un *tepidarium* quadrangulaire sans bassin dans la pièce P4 (BOUET, 2003a, p. 97-98), un *laconicum* quadrangulaire sans bassin dans la pièce P5 et un *caldarium* dans la pièce P6, dans lequel on restitue un *solium* rectangulaire au nord (*ibid.*, p. 63-64, 112-115). Le baigneur suivait donc un itinéraire rétrograde (*ibid.*, p. 163). De modestes canalisations d'évacuation (provenant des pièces P2-P3) se jettent dans un petit égout St001 installé sous le sol de l'*apodyterium* et se prolongent vers l'ouest.

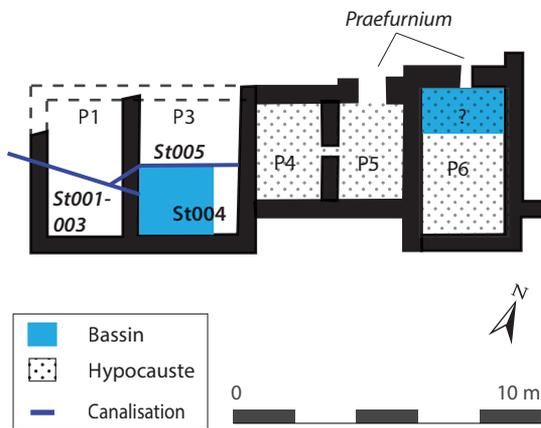


Fig. 7. Plan des thermes de la villa de Martailly-lès-Brancion (DAO L. Borau).

1.4.6. La villa des Chagnats à Saint-Germain-des-Champs

Seule une partie de l'établissement rural de Saint-Germain-des-Champs (fig. 8), au lieu-dit 'Les Chagnats', est reconnue, et sa chronologie reste incertaine. La *pars urbana* s'organise autour de deux cours (CHASTELLUX, 1840, p. 86-90; Anonyme, 1841, p. XXV; CHASTELLUX, 1842, p. 15-17; ROSSIGNOL, 1842, p. XV; CHASTELLUX, 1843, p. 155-158; BAUDOIN, MOREAU, 1859, p. 75-84; PARAT, 1912, p. 45-58; PARAT, 1919, p. 13-25; PARAT, 1920, p. 121; PARAT, 1921, p. 134-138; OLIVIER, 1983, p. 206; DELOR *dir.*, 2002, p. 576-582). On peut donc logiquement restituer une troisième cour plus au sud, circonscrite par les bâtiments à vocation agricole, à l'image de la *villa* de Woodchester en Angleterre (GROS, 2001, p. 342, fig. 388; FERDIÈRE *et alii*, 2010). La cour méridionale est délimitée à l'ouest par plusieurs espaces à usage domestique (pièce de réception, chambre?) parmi lesquelles on observe une petite salle de bain: depuis la cour, la pièce G s'ouvre sur la pièce F qui renferme une baignoire E de 1,90 x 2,50 m de côté, revêtue d'un plaquage de marbre et desservie par un tuyau en plomb St002. En complément, à l'angle nord-ouest de la seconde cour, des bains, dont la superficie est estimée à 270 m² environ, étaient vraisemblablement accessibles depuis la galerie orientale de la cour. La fonction de chaque espace reste hypothétique: la pièce 1 pourrait servir d'*apodyterium*, juste à côté du *frigidarium* identifié dans la salle 2, probablement à *piscina* absidale (BOUET, 2003a, p. 29-32). Grâce à quelques marches, le baigneur parvenait aux salles contiguës 3, 4 et 5 chauffées par hypocaustes parmi lesquelles il faut envisager la présence d'un *tepidarium*, d'un *laconicum* et d'un *caldarium* à *solium* quadrangulaire. Les espaces de service sont localisés au sud-ouest. Mais les données manquent de précision pour identifier l'ensemble des espaces et le réseau d'eau.

1.4.7. Autres particularités des établissements ruraux

La *villa* de Chaintré (Clos Reyssié) a fait l'objet de dégagements de manière discontinue rendant la restitution de son plan difficile (JEANTON, 1931, p. 53-60; MASSAUX, 1937, p. 24-30; DUBŒUF, 1973, p. 1-2; DUMAS, 1991a, p. 86-87; DUMAS, 1991b; REBOURG *dir.*, 1994, p. 181-182). Un aqueduc semble avoir assuré son approvisionnement en eau. Il captait une source reconnue à 700 m de la *villa*: les piédroits du canal sont construits

en moellons liés au mortier de tuileau et une couche de même nature sert à l'imperméabilisation de son cuvelage. Il était sans doute couvert de dalles. Ce type de conduit, modeste, est tout à fait comparable aux exemplaires du sud de la France tel que Paulhan (MAUNÉ *et alii*, 2005, p. 131-145) ou Carcassonne (PASSELAC, 2005, p. 107-118). De plus, le bâtiment dispose d'un bassin de grandes dimensions, de 6 x 2,80 m minimum de côté, installé sur une couche d'argile et revêtu de mortier de tuileau intérieurement. Il était comblé d'un dépôt noirâtre et pouvait agrémenter la cour de la maison, rempli par l'eau de pluie, telle une citerne à l'image de la *villa* de Grimault déjà évoquée. Les autres bâtiments sont traversés par un réseau de canalisations de drainage, peut-être en relation avec l'espace chauffé par hypocauste (espace thermal?). Or, la *villa* de Chaintré constitue, avec le site de Saint-Moré, le seul exemple d'établissement rural doté d'un aqueduc privatif (DELOR *dir.*, 2002, p. 156, 595).

À Tournus, la *villa* de 'en Belnay' a la particularité de conserver plusieurs tuyaux en terre cuite desservant un probable espace thermal, la cour et un autre bâtiment (REBOURG *dir.*, 1994, p. 464; DEVEVEY, TRISTAN, 2006).

1.5. LE CAS PARTICULIER D'ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (GRIPPE-SOLEIL)

La fonction de ce site a longtemps été débattue: agglomération secondaire, ancien sanctuaire associé à des thermes, établissement rural, *praetorium*... Occupé du 1^{er} siècle av. J.-C. au 5^e siècle ap. J.-C., il couvre une superficie de 6000 m². Les structures datant du Haut-Empire restent mal connues et pourraient correspondre à un premier établissement rural. Les éléments architecturaux d'un édifice plus ancien – attribué pour certains à un sanctuaire et pour d'autres à un bâtiment public indéterminé – ont été remployés dans les fondations de cet établissement. Toutefois, les constructions les mieux connues sont celles du III^e et IV^e siècles et comptent 122 pièces! Cet ensemble peut correspondre à un vaste établissement rural à deux cours et pavillons alignés – hypothèse la plus couramment admise – dont la *pars rustica* se développe à l'est (DELOR *dir.*, 2002; KASPRZYK, 2004; FERDIÈRE *et alii*, 2010, p. 364). La relecture de la volumineuse documentation produite suite à de nombreuses années de fouille permet d'en restituer une partie de l'organisation¹¹.

1.5.1. Le captage de source: une installation ancienne?

La source du Creusot, située au sud de l'établissement rural et aux pieds d'une pente abrupte, sourd à travers les failles du terrain calcaire (fig. 9). Ses eaux devaient être collectées dans un bassin de captage de source (St031) qui fut partiellement dégagé. Dépassant 20 x 9 m de côté et 1,70 m de hauteur, il a une forte emprise au sol puisqu'il atteint 180 m². Sa capacité, supérieure à 306 m³, constitue une réserve d'eau importante. Son mode de construction, singulier, se caractérise par une épaisse couche d'argile crue rapportée (provenant sans doute du sommet de la colline) de 1,50 m d'épaisseur et 2 m de profondeur entourant le bassin extérieurement, et les parois se composent de blocs de moyen appareil en calcaire. Or, cette technique a déjà été observée

11. La bibliographie est très abondante: KAPPS, BAILLOU, 1957; BARBET, 1986; Rapports de KAPPS de 1964 à 1980, de PROST de 1983 à 1992, de LAURENT de 1990 à 1998; DELOR, MANGIN, 1994, p. 77-78; VAN OSSEL, 1999, p. 59-63; DELOR, 2002, p. 345-348; VURPILOT, 2016, p. 270-271.

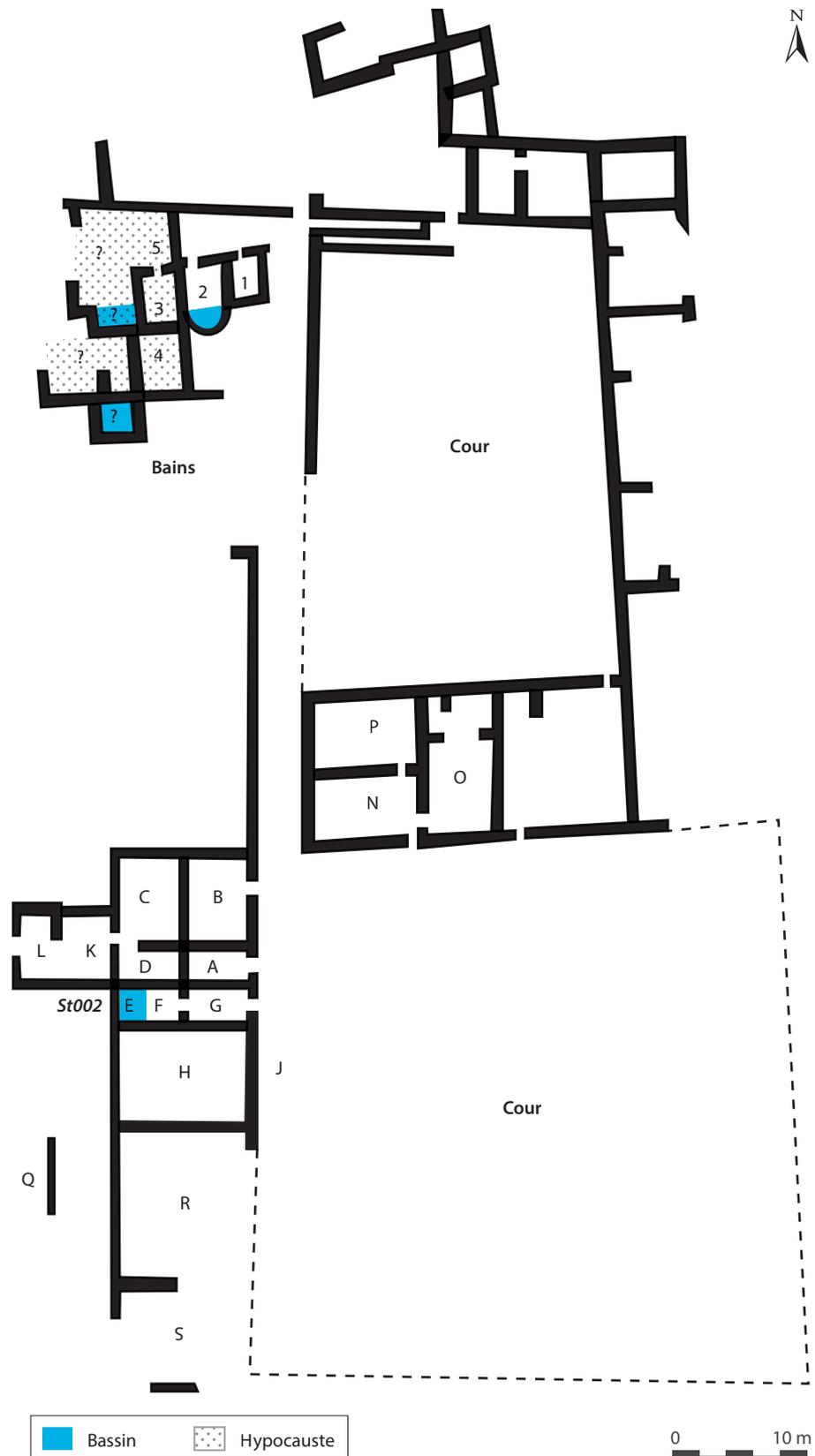


Fig. 8. Plan de la pars urbana de la villa des Chagnats à Saint-Germain-des-Champs (DAO L. Borau).

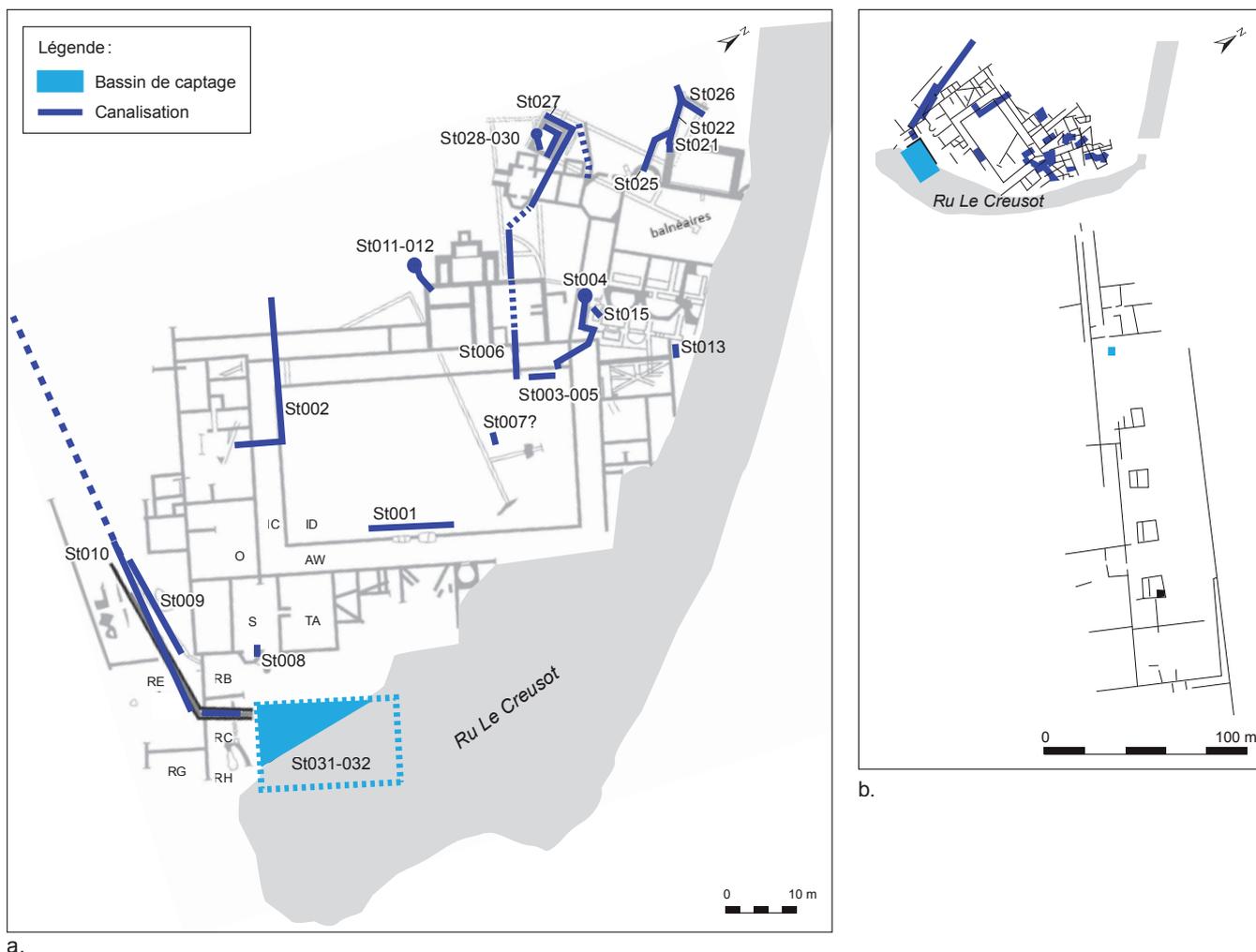


Fig. 9. a. Plan du captage et des bâtiments au nord de l'établissement rural d'Escolives-Sainte-Camille (fond de plan : VURPILLOT, 2016, p. 196, fig. 22; DAO L. Borau); b. plan général de l'établissement rural d'Escolives-Sainte-Camille (fond de plan : FERDIÈRE et alii, 2010, p. 411, pl. 4; DAO L. Borau).

sur plusieurs sites éduens (BORAU, 2016, p. 355-364) ou sur le site lingon de La Chapelle-Vaupelteigne déjà évoqué. À l'angle nord-ouest, une poutre de bois quadrangulaire pourrait correspondre à un ancien tuyau en bois dont l'orifice central n'aurait pas été reconnu par les découvreurs. Le parement ouest du bassin devait servir de mur de soutènement pour les salles étagées contiguës. Au nord, aucune construction n'existe entre le bassin et la pièce TA.

On peut restituer la chronologie générale de ce secteur. Les espaces RC et RH sont probablement les premiers bâtiments qui furent installés à l'ouest de la source. Puis, le bassin fut construit. Pour D. Prost (PROST, 1986, p. 41), le mode de construction, principalement l'emploi du grand appareil, situe la construction au Haut-Empire. Cette hypothèse semble confirmée par la présence de monnaies du I^{er}-II^e siècle – certes en faible quantité – correspondant probablement à l'utilisation de ce dernier¹². À la fin du I^{er} siècle ou au II^e siècle, de nouveaux espaces RE et RG, généralement considérés comme des habitats, furent aménagés et leurs peintures murales furent installées à la fin du II^e siècle. Ces constructions du Haut-Empire pourraient s'étagier en amont

vers le sud. La seconde couche d'utilisation du bassin date du III^e-IV^e siècle et témoigne donc d'un usage tardif. La pièce RG fut ensuite remblayée, puis d'autres structures s'installèrent, notamment des ateliers de travail du bois près de la cour occidentale. Finalement, l'ensemble du secteur est détruit et abandonné (LAURENT, 1994d, p. 11).

Les diverses couches de remplissage du bassin permettent d'envisager sa fonction. En effet, au fond, deux couches d'utilisation noirâtres renferment du mobilier, et la présence de nombreux branchages et de fruits de différentes espèces prouve que le bassin était à ciel ouvert. De plus, la découverte d'une frette de tuyau en bois et d'un contrepoids en fer et bois implique une gestion de l'eau par le biais d'une vanne, comme le soulignait D. Prost (PROST, 1985, p. 48). Un seul élément en bois à motifs géométriques s'apparente à un *ex-voto*. Cependant, dans les pièces proches RE-RG, plusieurs *ex-voto* ont été mis au jour : deux figurations de poitrines féminines en bronze, le buste en bronze d'un personnage féminin et une cage thoracique en bois. Le bassin contenait en outre de nombreux objets en bois manufacturé, deux chaussures en cuir et des quartiers de viande en connexion anatomique. Enfin, trois monnaies du Haut-Empire, dont une de Domitien, ont été découvertes et onze autres datant de l'Antiquité tardive : la faible quantité de monnaies découvertes pourrait témoigner d'un curage régulier. Ce bassin a sans doute fait l'objet de pratiques culturelles dont l'importance reste difficile à évaluer.

12. Cependant, la technique de construction présente des similitudes avec des structures plus anciennes en territoire éduen. En effet, l'association de la pierre et de l'argile dans un bassin s'observe dès le I^{er} siècle av. J.-C. à Bibracte, dans le bassin H de la fontaine Saint-Pierre (RICHARD, BARRAL, 1992, p. 334-335).

Temps	Débit 1 en litre	Débit 2 en litre
Par seconde	28	60
Par minute	1 680	3 600
Par heure	100 800	216 000
Par jour	2 419 200	5 184 000

Fig. 10. Estimation du débit de la source du Creusot.

S'agit-il de pratiques ponctuelles et locales, dans le cadre familial des occupants de cet établissement ou, au contraire, d'une source sacralisée liée à un sanctuaire antérieur souvent évoqué? En 1992, S. Deyts rappelait ce problème: à quel moment peut-on parler de pratique coutumière, ou de véritable culte lié à une source? (DEYTS, 1992, p. 55-61). Il est difficile de trancher.

En revanche, la fonction utilitaire de la source paraît tout à fait évidente bien que cet aspect ait souvent été négligé¹³. L'importante capacité de ce bassin ainsi que le débit journalier de la source estimé, selon les saisons, par R. Kapps entre 28 et 60 litres par seconde (KAPPS, 1973b, p. 139), expliquent aussi le choix de ce site. Au regard du débit journalier (fig. 10), l'abondance de cette source justifie pleinement son captage et la mise sous conduite d'une partie de l'eau pour un usage domestique et thermal. Une évacuation des eaux vers l'est – actuellement sous le lit du cours d'eau – paraît tout à fait vraisemblable: un tel dispositif assurerait la vidange du bassin qui risquait de déborder, mais aussi l'alimentation des thermes plus au nord, en mettant à profit une eau disponible en continu. Par ailleurs, le débit de la source permet d'écarter l'hypothèse selon laquelle les canalisations transportaient de l'eau dans le bassin (PROST, 1985, p. 48; LAURENT 1994d, p. 8), en raison d'une trop faible pente des conduits. Ces canalisations, installées successivement, évacuaient le bassin grâce à la vanne précédemment citée. Elles circulent à l'ouest à travers une cour dans des niveaux antérieurs au IV^e siècle. Deux canalisations ont été observées dans ce secteur. L'une d'elles (St010), comportant des piédroits maçonnés au mortier de tuileau et un fond dallé, part de la paroi ouest du bassin¹⁴ et contourne le bâtiment vers l'ouest. D'ailleurs le rétrécissement de la canalisation, du sud au nord, tend à augmenter le débit. Elles pourraient approvisionner les espaces thermaux.

Ainsi, cette source a d'abord été captée pour former une vaste rétention d'eau, sous forme d'un bassin et disponible pour les bâtiments proches. Créé très probablement au cours du I^{er} siècle ap. J.-C., il a également fait l'objet de pratiques cultuelles. Puis l'eau est mise à profit pour l'alimentation des thermes édifiés dans un second temps. En outre, le bassin conditionne l'emplacement et l'orientation d'une partie des bâtiments ultérieurs appartenant à cet établissement, principalement ceux de la cour qui lui sont parallèles.

13. J.-P. Adam s'est heurté aux mêmes problèmes pour le bassin d'Argentomagus et a mis en évidence sa fonction utilitaire, plutôt qu'une seule fonction sacrée (ADAM *et alii*, 1997, p. 263-264).

14. Une seconde canalisation (St009) est constituée de blocs monolithes pourvus d'une rigole centrale. Elle a vraisemblablement été spoliée. Ces conduits installés dans une couche argileuse sont donc naturellement imperméabilisés. Leur couverture de dalles a probablement disparu. En dépit d'un pendage très faible, l'eau devait s'écouler vers le nord. L'organisation de ce réseau reste difficile à cerner faute d'explorations suffisamment approfondies pour déterminer leur point d'aboutissement.

1.5.2. L'établissement rural et les thermes

La fonction des pièces méridionales et occidentales de l'établissement rural d'Escolives n'a pas été clairement établie. Parmi elles, plusieurs salles chauffées ne semblent pas se rattacher à des espaces thermaux (fig. 9 et 11). À l'emplacement de la future cour ID, des constructions datent du I^{er}-II^e siècle. Au nord-est, un bâtiment édifié avant les espaces DK, DL, DI, EB, DD, DP et DH, est construit à la fin du II^e ou au début du III^e siècle. Puis la cour ID est créée à la fin du III^e siècle et pourrait être antérieure aux thermes. Elle mesure 880 m² et couvre le quart de la superficie totale de l'établissement. Les pièces de l'aile nord sont interprétées par P. Laurent comme des citernes, des chaudières ou encore des piscines (LAURENT 1991, p. 5; 1996b, p. 45). Toutefois, si l'on considère uniquement le plan des espaces ATP et AWP, ils semblent correspondre au *caldarium* à *solium* quadrangulaire (BOUET, 2003, p. 63-64) ou à trois *solia* quadrangulaires (*ibid.*, p. 88-90).

L'analyse des différents états des thermes reste complexe en raison des orientations différentes des bâtiments enchevêtrés les uns aux autres. Toutefois, on constate un agrandissement progressif des bains: initialement constitués de quelques pièces, ils sont ensuite pourvus d'une palestre, à l'image des thermes publics, se rapprochant du plan de ceux de Stabies à Pompéi (GROS, 2002, p. 493, fig. 442). Un couloir GC distribue les espaces ouest et est, encadrés d'ailleurs par les cours B et EB.

À l'est, on distingue trois états successifs: seule la datation du troisième état est assurée et se situe au III^e siècle. Au cours de l'état 1, les espaces GB, ED et H sont construits. Ils sont chauffés et probablement munis de bassins dont témoignent les canalisations d'évacuation d'eau. Il pourrait s'agir soit d'un *caldarium* à un *solium* quadrangulaire, soit d'un *caldarium* à deux *solia* perpendiculaires¹⁵. L'ensemble couvre une superficie de 95 m² environ. Puis l'espace chauffé F est construit un peu après. Au cours de l'état 2, plusieurs pièces sont créées: EC, ED, EF, EH, LA, FL (sous FA-LB), GB, H, mais aussi E, L, EA, GB (sous F). Ces bains regroupent un *caldarium* à *solium* absidal de 3 m de diamètre en EF (BOUET, 2003a, p. 65-67) et un *frigidarium* à *piscina* quadrangulaire de plus de 3 m de côté (*ibid.*, p. 23-29). L'espace thermal est alors porté à près de 130 m². Au cours de l'état 3, de nouveaux bains d'une superficie de 200 m² environ sont installés et s'organisent autour de la cour EB. Au sud, de nouvelles salles E, EA, F, FA, L, LB sont construites. Cependant, on distingue un changement dans les fonctions de certains espaces: à l'origine la salle E est chauffée et FA, une pièce froide. Puis l'espace E devient un bassin froid et FA est chauffé (*ibid.*, p. 29-32). La progression, dans des espaces aux températures de plus en plus élevées, s'effectue donc d'ouest en est. Les absides contiennent des bassins comme la structure E ou des vasques du type *laconicum* quadrangulaire à *schola labri* (*ibid.*, p. 29-32, 116)¹⁶. La palestre EB couvre une superficie de près de 180 m² (19,50 x 9,20 m de côté). À titre de comparaison¹⁷, elle dépasse celle des thermes du nord de Saint-Romain-en-Gal, d'une superficie de 81 m², mais n'égale pas les thermes de Glanum, de 260 m². Au nord, une *natatio* DK (*ibid.*, p. 141-143) de 8,50 x 5 m de côté (soit 42,50 m²) prend place – peut-être couverte d'une toiture – et

15. Type 7a ou 9b1 (BOUET, 2003a, p. 63-64, 77-79).

16. Il ne s'agit pas d'un *tepidarium* à bassin absidal comme semble le suggérer A. Bouet (BOUET, 2003a, p. 104).

17. A. Bouet propose un intéressant tableau comparatif de quelques palestres de Narbonnaise (BOUET, 2003a, p. 144, pl. 135).

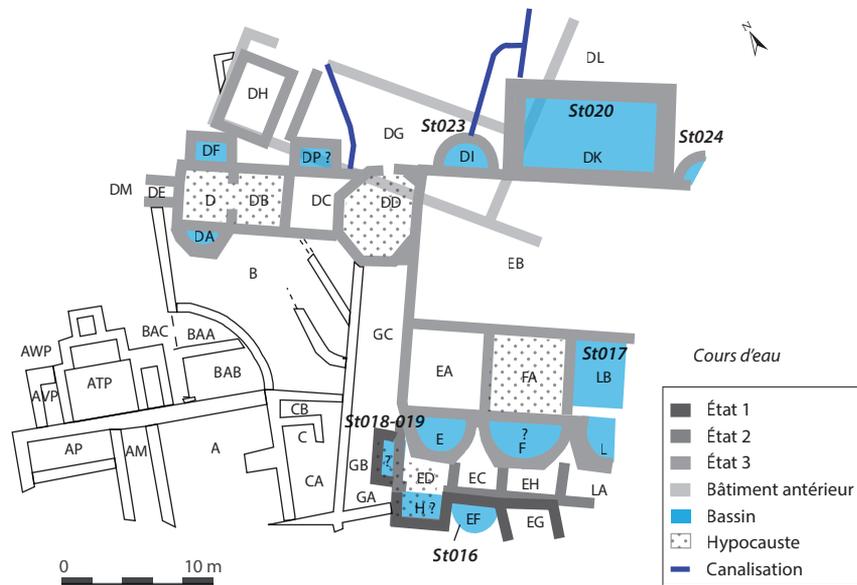


Fig. 11. Plan des thermes de l'établissement rural d'Escolives-Sainte-Camille (DAO L. Borau).

flanquée de deux petits bassins semi-circulaires de 3 m de diamètre (pédiluves ?). Si l'on tient compte de l'ensemble des aménagements de ce complexe thermal, la superficie atteint alors 430 m². L'évacuation des bassins est généralement assurée par des tuyaux en plomb connectés à des égouts formés de dalles.

À l'ouest, les pièces DD, DC, DB, D, DF, DP, DE sont considérées comme un second espace thermal d'une superficie inférieure à 100 m². Au nord, l'espace chauffé DD correspond à l'*apodyterium* permettant aux baigneurs de se rendre soit à l'est, soit à l'ouest. Puis se succèdent d'est en ouest, le *frigidarium*, avec probablement une *piscina* DP mesurant 2 x 1,20 m de côté, le *tepidarium* DB s'ouvrant sur le *caldarium* D chauffés par le *prae-furnium* DE, flanqué de deux absides, l'une semi-circulaire DA (2 x 1,10 m) et l'autre quadrangulaire DF (2 x 1,20 m de côté), que l'on peut interpréter comme des bassins. Il s'agit donc d'un *frigidarium* à *piscina* quadrangulaire (BOUET, 2003a, p. 22-28), d'un *tepidarium* quadrangulaire sans bassin (*ibid.*, p. 95-98) et d'un *caldarium* à *solia* opposés absidal et quadrangulaire (*ibid.*, p. 74-77). Le réseau d'alimentation en eau n'est pas reconnu. En revanche, l'égout provenant de la cour ID passe sous ces pièces et doit logiquement les desservir. Un autre égout a été reconnu sous la salle DD. Le mobilier découvert dans ce secteur, notamment les abondantes épingles et bijoux, tend à supposer qu'il s'agit de bains réservés aux femmes, à la différence de la section orientale, dépourvue de ce type de mobilier. Cet ensemble thermal est élevé soit au III^e siècle et il serait donc contemporain des bains de l'est, soit à la fin du III^e ou au IV^e siècle, au même moment que les espaces B-BA.

Enfin, des latrines DH sont créées dans l'ancien bâtiment DG et correspondent à une phase tardive, mais antérieure au dernier état des thermes (BOUET, 2009). Elles couvrent une superficie de près de 10 m² (3,86 x 2,70 m de côté). L'entrée s'effectuait à l'ouest et les lunettes, longeant les murs est et nord, surmontaient un égout dont le fond est revêtu de *tegulae*, se jetant probablement dans le prolongement de l'égout provenant de DB. Le sol dallé des latrines est drainé par un caniveau creusé dans le sol et un bassin monolithe fait office de petite réserve d'eau.

Si les deux premiers états des bains ne posent pas de problème, en revanche, la subdivision de l'état 3 soulève quelques interrogations. Ainsi, l'*apodyterium* semble ouvert sur l'extérieur, donnant l'impression de deux accès possibles : l'un à partir du

couloir GC, l'autre, depuis l'extérieur au nord. D'ailleurs, l'emplacement des latrines renforce ce constat. Le dédoublement de cet espace thermal, qui couvre une superficie de 530 m² au total, n'est

pas exceptionnel et bien que cela s'observe aux extrémités des ailes de certaines *villae*, cette organisation est très rarement comprise. Généralement, la distinction entre hommes et femmes caractérise les thermes publics (BOUET, 2003a, p. 305-306). En revanche, dans le cas des *villae*, il peut s'agir de phases successives, d'utilisation à des saisons différentes ou encore de destinataires différents (pour les propriétaires et pour le personnel par exemple), comme cela a été observé par exemple dans la *villa* de Muscapèu à Tourves dans le Var (BOUET *dir.*, 2016, p. 45).

L'étude de P. Van Ossel sur la *villa* d'Echternach (Luxembourg) vient éclairer la compréhension du cas éduen (VAN OSSEL, 1992, p. 127-128). Au IV^e siècle, les bains de la demeure subissent de profondes transformations, notamment l'agrandissement du *frigidarium* au détriment de la surface habitée : « *Ce paradoxe n'a pas échappé aux fouilleurs. Constatant que les bains de la villa possédaient au IV^e siècle des installations que la plupart des bains publics de cette époque ne possédaient pas (sauf Trèves), ils supposent à ces bains une fonction publique. Ils auraient repris de la sorte le rôle curatif du sanctuaire de source de Keffebur, tout proche de la villa et abandonné au IV^e siècle. Un tel phénomène (mélange privé-public ; sacré-profane) n'est pas inconnu au Bas-Empire et peut être comparé aux découvertes en tout point semblables de la villa de Gadebridge Park en Angleterre [...]. Un dernier fait étonnant peut être relevé. Ce n'est aussi qu'au IV^e siècle que des latrines sont construites dans les villas [...].* »

La présence d'un grand *frigidarium* constitue souvent le principal argument déterminant un usage public des bains de ces *villae*. Il n'en est pas de même à Escolives-Sainte-Camille. Toutefois, la présence de la palestine, dont les dimensions sont comparables à celles de thermes publics de Narbonnaise, la morphologie générale des bains de l'est rappelant ceux de Stabies, également publics, le dédoublement des espaces thermaux en deux bâtiments qui accroissent nettement la superficie, et la position de l'*apodyterium*, tendent à supposer un tel statut à Escolives-Sainte-Camille – à moins qu'il faille le mettre en relation avec le possible *praetorium*? Ce changement s'opérerait au III^e ou au IV^e siècle. D'ailleurs, nous l'avons vu, les plans des bains des *villae* sont généralement assez similaires et dépourvus de palestine. Le seul autre site disposant d'une palestine est justement le bâtiment thermal public de Saint-Père-sous-Vézelay. Le transfert d'une fonction curative d'un probable sanctuaire de source vers les bains de cet établissement rural constitue une nouvelle piste de recherche.

1.5.3. Les réseaux d'alimentation et d'évacuation d'eau

En complément, de nombreuses frettes appartenant à plusieurs tuyaux en bois ont été mises au jour au nord et au sud de la cour ID, protégées parfois par un conduit en pierre. Deux tuyaux en plomb évacuent l'eau des bassins (St018, St020). D'autres systèmes d'évacuation sont réalisés à partir de *tubuli* en remplois, notamment à l'ouest de la cour et près de l'espace GB. Une canalisation (St003) observée à l'angle nord-est de la cour et constituée de blocs de remplois se jette dans un puisard (St004). Dans le quart nord-est de la cour, un petit égout (St006) constitué de dalles passe sous deux arcs de décharge puis poursuit son parcours vers le nord (sous les espaces BA et DB) et peut-être vers les latrines. D'autres canalisations faites de dalles évacuent les bassins froids au nord de la palestine. Ces diverses canalisations d'évacuation (St025-026) semblent diriger naturellement les eaux vers le nord, suivant la pente naturelle du terrain.

D. Prost estimait que la partie ouest de l'établissement thermal restait à explorer pour découvrir le système d'alimentation en eau (PROST, 1986, p. 7). Or, la position des thermes par rapport au bassin de captage de source tend à supposer que ceux-ci n'ont pas été implantés par rapport à l'arrivée d'eau : si tel avait été le cas, les thermes auraient jouté le bassin. Deux, voire trois arrivées d'eau sont envisageables : les aqueducs contournant par l'ouest l'établissement rural, une canalisation hypothétique passant à l'est sous l'actuel cours d'eau, les tuyaux en bois de la cour ID.

Enfin, dans la partie orientale, attribuée à la *pars rustica*, deux espaces de circulation datés des I^{er}-II^e siècles ont été reconnus : l'un d'eux est bordé d'un bassin ou d'une fontaine de bord de voie (St033) de 1,40 x 2,20 m de côté.

1.6. BILAN SUR LES ÉTABLISSEMENTS RURAUX

Parmi les seize établissements recensés dans notre étude, douze possèdent des thermes mais seulement sept sont bien documentés. Cette recherche a toutefois permis de dégager quelques caractéristiques.

En premier lieu, on peut distinguer ces établissements ruraux en fonction de la superficie de leurs bains (fig. 12) qui, en tant que lieu de prestige et de convivialité, reflètent la richesse des propriétaires terriens. Le tableau de la figure 12 met en évidence à la fois l'agrandissement progressif des bains d'Escolives-Sainte-Camille et une superficie inférieure à 200 m² pour la moitié des établissements du corpus, hormis Champvert. Les superficies des exemplaires éduens sont globalement équivalentes voire

Établissement rural	Superficie
Grimault	80 m ²
Escolives-Sainte-Camille état 1	94 m ²
Martailly-lès-Brancion	100 m ²
Escolives-Sainte-Camille état 2	130 m ²
La Vineuse	140 m ²
Saint-Germain-des Champs	270 m ²
La Chapelle-Vaupelteigne	304 m ²
Escolives-Sainte-Camille état 3	530 m ²
Champvert	1300 m ²

Fig. 12. Superficie des bains des établissements ruraux par ordre croissant.

supérieures à celles des *villae* récemment étudiées en Seine-et-Marne ou en Aquitaine par exemple (BOUET *dir.*, 2016, p. 39-42; PETIT-AUPERT, 2018, p. 60-61). P. Gros confirme cette diversité d'un site à l'autre : « *les thermes, signe évident du transfert irrésistible des agréments urbains vers la résidence rurale, peuvent y prendre des proportions inusitées : ils atteignent 350 m² à Barat-de-Vin, 290 m² à Lalouquette...* » (GROS, 2001, p. 331-332). Or, la typologie des thermes établie pour la Narbonnaise convient parfaitement aux exemplaires éduens. Globalement, les plans sont assez simples, se limitant à quatre ou cinq pièces successives, à l'exception de Champvert. Ces plans ramassés, tels ceux de La Vineuse et de Martailly-lès-Brancion, s'observent dans d'autres régions, comme à la *villa* de Saint-Pathus en Seine-et-Marne (HURARD, LEFEUVRE, 2016, p. 48-51) ou de 'La Vieille Baune' dans le Val-d'Oise (VERMEERSCH, 2016, p. 57-62). En outre, on constate la récurrence d'un seul bassin dans chaque pièce thermale, quadrangulaire ou absidal, ce dernier type étant généralement considéré comme plus tardif. Le plan original de la *piscina* octogonale de Champvert est à rapprocher de celui de Servon (L'arpent Ferret) en Seine-et-Marne et caractérise l'Antiquité tardive (BOUET *dir.*, 2016, p. 40-41). En revanche, la *schola labri*, héritière des plans campaniens (BOUET, 2003a, p. 43, 159), n'est pas fréquente. Il semblerait que le parcours circulaire, comme à Champvert, soit beaucoup moins répandu que l'itinéraire rétrograde comme à Grimault, La Vineuse, La Chapelle-Vaupelteigne, Martailly-lès-Brancion et probablement Escolives-Sainte-Camille. Ce type est également privilégié en Narbonnaise (BOUET, 2003a, p. 163; BOUET, 2018, p. 38).

En second lieu, certaines *villae* se caractérisent par la présence de bassins jouant le rôle de citernes au centre de leurs cours. Leur morphologie et leurs dimensions sont assez semblables : à Grimault (2 x 7 m), à La Chapelle-Vaupelteigne (2,25 x 9 m) ou à Chaintré (2,80 x 6 m). Ils doivent participer à l'approvisionnement en eau de ces établissements, dont les réseaux se révèlent finalement assez mal connus, en particulier les aqueducs privatifs. Les tuyaux en bois ont très probablement été privilégiés (Grimault, La Chapelle-Vaupelteigne, peut-être Escolives-Sainte-Camille). La vidange des bassins s'effectue généralement grâce à un tuyau en plomb, parfois connecté à un tuyau en bois ou directement à un petit égout maçonné (La Vineuse, La Chapelle-Vaupelteigne, Escolives-Sainte-Camille). L'ensemble des systèmes de réservoirs et de chaudières liés aux thermes fait malheureusement défaut, objet de récupérations (BOUET, 2003a, p. 212-224).

En troisième lieu, certains établissements ruraux possèdent des latrines : c'est le cas de Grimault, Escolives-Sainte-Camille, La Chapelle-Vaupelteigne et, vraisemblablement, La Vineuse. Il s'agit de « latrines simples » (BOUET, 2003a, p. 154, pl. 144; BOUET, 2009; BOUET *dir.*, 2016, p. 43), de plan quadrangulaire, disposant de sièges sur un côté de la pièce et toujours associés aux bains.

2. LES GRANDS COMPLEXES THERMAUX

2.1. LES STRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS THERMAUX EN QUELQUES CHIFFRES

Trois sites à vocation thermale sont retenus dans cette étude (fig. 13) : Bourbon-Lancy, Saint-Honoré-les-Bains et Saint-Père-sous-Vézelay. De manière générale, les puits représentent la catégorie de structures hydrauliques la plus importante, de l'ordre de 28 %, ainsi que les tuyaux avec 24 % alors qu'un seul aqueduc a été reconnu et très peu de canalisations. Les piscines et les bassins

Site	Département	Aqueduc	Puits	Canal	Tuyau	Caniveau	Égout	Bassin	Piscine	Citerne	Fontaine	Puisard	TOTAL
St-Honoré-les-Bains	Nièvre	0	12	5	0	0	0	0	1	0	0	1	19
St-Père-sous-Vézelay	Yonne	1	2	1	10	2	1	5	4	0	0	0	26
Bourbon-Lancy	Saône-et-Loire	0	14	4	9	0	1	1	4	0	0	0	33
TOTAL		1	28	10	19	2	2	6	9	0	0	1	78
%		1,3	35,9	12,8	24,3	2,6	2,6	7,7	11,5	0	0	1,3	

Fig. 13. Proportion de structures hydrauliques par catégorie dans les grands établissements thermaux publics.

correspondent à 19 % du corpus. Aucun puisard, citerne ou fontaine n'a été identifié. Des latrines sont attestées sur un seul site, lacune imputable à l'état des recherches tout comme pour les caniveaux et les égouts, représentant chacun 2,6 %, alors que les thermes sont pourtant de gros consommateurs d'eau nécessitant des systèmes d'assainissement développés.

2.2. LES THERMES DE BOURBON-LANCY

L'origine du mot *Aquae Bormonis* vient du dieu *Borvo*, dieu guérisseur gaulois romanisé, à l'image de Bourbonne-les-Bains ou Bourbon-l'Archambault (CHEVALLIER, 1992, p. 12).

L'implantation d'un vaste établissement thermal public à cet emplacement s'explique par la présence de sources thermales chaudes atteignant 46° à 58° et dotées de propriétés particulières (hyperthermales, chlorurées, radioactives, bicarbonatées et peu minéralisées), qui soulagent les rhumatismes. Bourbon-Lancy se situe au sud du territoire éduen, non loin de la frontière arverne, mais également à 40 km d'un autre complexe thermal, Saint-Honoré-les-Bains. La petite agglomération à laquelle il est associé se situe au carrefour de plusieurs voies. Le site est occupé du 1^{er} siècle av. J.-C. à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle ap. J.-C. Les thermes sont liés à deux sanctuaires : l'un dédié à Borvo

et sa parèdre Damona, l'autre à Apollon. La connaissance des structures antiques reste limitée en raison de l'édification de bains modernes au milieu du XIX^e siècle et toujours en activité aujourd'hui (COURTÉPÉE, 1848, p. 180-189; BULLIOT, 1892, p. 392-393; BONNARD, PERCEPIED, 1908, p. 438-444; LOUIS, 1985; GAULEJAC, 1988; REBOURG *dir.*, 1994, p. 78-88; NOTET, 1994, p. 57-58; VILOLOT, 2004).

Les thermes (fig. 14) sont essentiellement connus par leur captage de sources et quelques bassins. Un riche mobilier architectural et de puissants murs associés à des salles chauffées par hypocauste ont été découverts mais leur localisation reste imprécise. Globalement, les données sont anciennes et parfois divergentes. Selon certains auteurs, il existerait un bassin en pierres de taille près de la résurgence, d'où partirait un tuyau en plomb installé dans une galerie technique. Mais selon d'autres, sept tuyaux en plomb alimenteraient depuis la résurgence sept puits de captage. Le plus grand de ces puits (St005) mesure 3,40 m de diamètre et 12 à 19 m de profondeur. Il doit jouer le rôle de réservoir car le fond est pavé et les parois sont réalisées en moellons de « marbre » et de granite, dans lesquelles des ouvertures laissent s'écouler l'eau. Un escalier assurait la descente dans le puits. De ce dernier part une canalisation qui alimente une piscine circulaire, appelée « le bain royal ». Les autres puits (St007-016), aux morphologies et

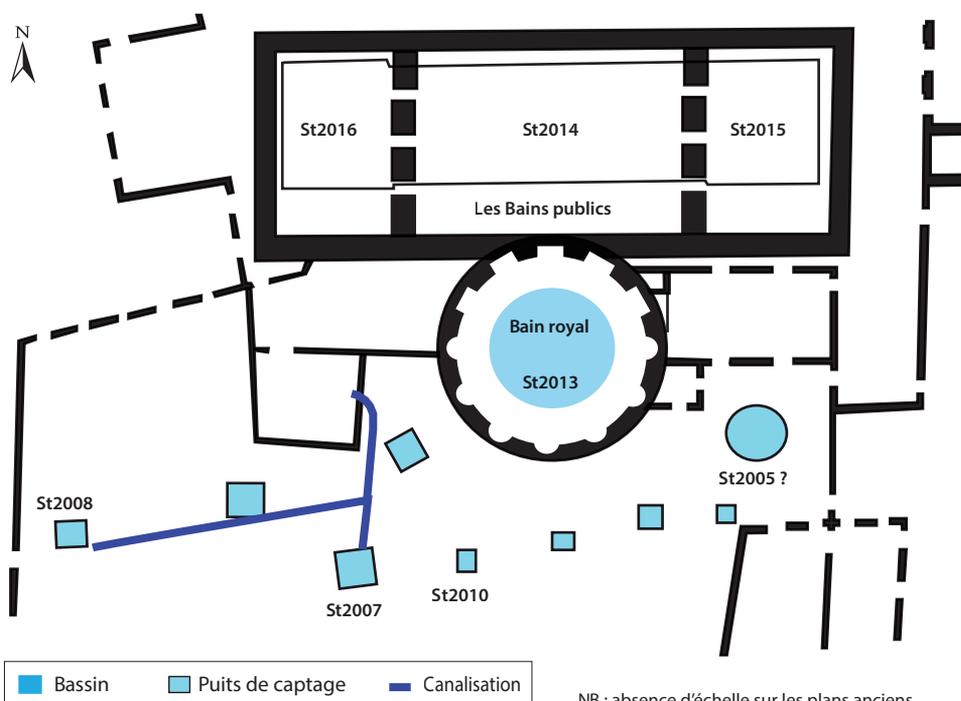


Fig. 14. Plan des thermes de Bourbon-Lancy (DAO L. Borau).

dimensions variées (1,20 m de diamètre; 1,80 m de côté; 1,50 à 1,90 m de profondeur), sont connectés à des canalisations se dirigeant vers les piscines plus au nord. Quant à la salle principale, elle était accessible par cinq portes et décorée de niches semi-circulaires et carrées agrémentées de statues et de tuyaux d'alimentation en eau. Elle renfermait une piscine circulaire de 12,60 m de diamètre. À côté, une piscine quadrangulaire centrale (ou est-ce simplement une salle?) était encadrée de deux piscines terminées par une abside.

Ces informations ne permettent pas de distinguer les piscines chaudes des piscines froides, ni de restituer un parcours thermal. Toutefois, l'organisation symétrique des aménagements et la position centrale de la pièce circulaire rappellent dans une certaine mesure les plans des thermes impériaux comme ceux de Caracalla disposant d'un *caldarium* à rotonde (GROS, 2002, p. 403, fig. 456). Par conséquent, on pourrait se demander si le plan n'est pas inspiré de ces thermes à plan symétrique qui se développent à partir de l'époque néronienne (*ibid.*, p. 397; BOUET, 2003a, p. 179). À titre de comparaison, le *frigidarium* des thermes de Fréjus comporte un bassin encadré de douze niches décoratives (BOUET, 2003a, p. 39) : or, ce type de plan se retrouve également dans les thermes à vocation curative. Bien que les données soient imprécises, le réseau de canalisations regroupe des tuyaux en plomb, des conduits maçonnés et un collecteur voûté, de 1,80 m de hauteur et 0,60 m de largeur minimale. Selon certains auteurs, il recevait le tribut de cinquante-trois canalisations secondaires : cette information confirme l'existence d'un réseau très bien organisé. En complément, il est intéressant de signaler la découverte, dans un puits, d'une inscription évoquant la mise en place d'une fontaine ou sa réparation.

Enfin, attardons-nous un instant sur le *Panegyrique* de 310 (*Panegyrique* VII) dédié à Constantin, dans lequel l'orateur décrit la renaissance du culte d'Apollon, honoré par l'empereur, et l'existence d'un sanctuaire éduen dédié à cette divinité et doté d'un élément particulier : les sources chaudes. Les chapitres XXI et XXII retracent cet épisode : « *c'est avec raison que tu as honoré ces temples augustes de dotations si riches qu'ils ne regrettent plus les anciennes offrandes et que tous les temples déjà semblent l'appeler de leurs vœux, en particulier celui de notre Apollon, dont les eaux brûlantes punissent les parjures que tu dois plus que personne détester. Dieux immortels, quand nous accorderez-vous ce jour où cette divinité si bienfaisante, après avoir partout établi la paix, viendra là-bas aussi visiter les bois sacrés d'Apollon, son temple vénéré et les bouches fumantes de ses fontaines dont les eaux jaillissent couvertes de buée par leur douce tiédeur sembleront sourire à tes yeux, Constantin, et s'offrir d'elles-mêmes à tes lèvres. Tu admireras sûrement là-bas aussi le sanctuaire de la divinité protectrice et ces eaux chaudes (1) issues d'un sol qui ne porte pas la moindre trace de feu : rien n'est désagréable dans leur saveur ou leurs émanations, mais au goût et à l'odorat elles rappellent la pureté des sources froides. Là encore tu feras des présents, tu établiras des privilèges, bref tu rendras son prestige à ma patrie, en multipliant les marques de vénération pour le lieu même. Cette noble et antique cité qui se glorifia jadis de la fraternité du peuple romain attend le secours de ta majesté, afin que chez elle également les édifices publics et les temples les plus magnifiques se reconstruisent grâce à ta générosité. C'est ainsi que je vois ici (2) une cité fortunée [...]. C'est pourquoi il suffit à mes vœux que, guidé par ta bonté, tu viennes visiter ma patrie : elle retrouvera sa grandeur passée dès que tu l'auras visitée. Mais ce bonheur qui sait si à mon âge je dois le connaître ? ».*

L'interprétation de ce passage est toujours débattue. Certains auteurs, comme le traducteur E. Galletier¹⁸, ont voulu voir dans l'expression '*patriam meam*' [ma patrie], la ville d'Autun. Si la présence d'un temple d'Apollon à Autun est très probable (KASPRZYK, 2012, p. 263; HOSTEIN, 2012; BORAU, 2015, p. 151-152), il en existe également à Bourbon-Lancy, à Entrains-sur-Nohain, à Nuits-Saint-Georges et vraisemblablement à Auxerre. Or, seuls deux sites éduens disposent de sources chaudes de manière assurée : il s'agit de Bourbon-Lancy et de Saint-Honoré-les-Bains. En revanche, à Autun, les « fontaines chaudes » signalées près de l'aqueduc de Montjeu ne présentent en réalité aucune propriété particulière¹⁹. Du fait de cette absence, il faut peut-être envisager une autre hypothèse : l'expression '*patriam meam*' renverrait à la cité d'Autun et non à sa capitale. La référence aux sources chaudes pourrait ainsi désigner l'un ou l'autre établissement thermal. D'ailleurs Bourbon-Lancy et Saint-Honoré ne se situent chacun qu'à 60 km d'Autun, soit environ deux jours de marche. Dès 1890, L. Bonnard envisageait cette hypothèse pour Bourbon-Lancy (BONNARD, PERCEPIED, 1890, p. 83). L'identification de cette dernière paraît logique puisqu'un temple dédié à Apollon est attesté et qu'elle possède des sources à la température très élevée, qui ont été magnifiées et sont à l'origine de l'installation des thermes.

2.3. LES THERMES DE SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

Saint-Honoré-les-Bains, *Aquis Nisinaei* (COLLIN, CHARLEUF, 1865; CHEVALLIER, 1992, p. 12), était vraisemblablement liée à une modeste agglomération. La plupart des recherches sont anciennes et les bâtiments thermaux du milieu du XIX^e siècle s'élèvent sur le bâtiment de captage supérieur. L'édifice thermal romain proprement dit n'a pas fait l'objet d'un plan d'ensemble²⁰ et seuls les captages ont été sommairement étudiés lors de la redécouverte des sources (CHARLEUF, 1867, p. 318-336; BAUDIAU, 1865-1867a, p. 587-592; DE SOULTRAIT, 1875, p. 29; BONNARD, PERCEPIED, 1908, p. 448; GAULEJAC, 1988, p. 39-44; NIAUX, 1990; BIGEARD, 1994, p. 56).

Il existe deux bâtiments de captage (fig. 15) et leur contemporanéité n'est pas certaine. Le bâtiment le plus élevé, de plan quadrangulaire entouré d'un caniveau périphérique (St007), possède un pavement de marbre et les longs côtés sont rythmés de deux niches semi-circulaires encadrant une niche centrale carrée. Elles renfermaient des piédestaux supportant des statues. L'organisation générale du bâtiment et son riche décor témoignent d'une mise en valeur de la source : elle a vraisemblablement été sacralisée et pourrait jouer le rôle de sanctuaire de source en relation avec l'édifice thermal. Son système de captage se rapproche de celui

18. « *S'il ne désigne pas nommément celle qu'il appelle 'patriam meam', [ma patrie] c'est d'Autun cependant, qu'évoque pour nous la mention de ce temple d'Apollon dont nous savons que cette ville était justement fière et dont Eumène déjà avait parlé avec complaisance. Sans doute les détails qu'il donne sur ce sanctuaire ne correspondent plus à aucune réalité et nous surprennent même (3), mais on ne peut douter que l'antique et noble cité où il souhaite voir bientôt l'empereur apporter le réconfort de sa présence et de sa générosité, ne soit autre chose qu'Autun qu'il définit dans les termes dont se servait Eumène, et quondam fraterno populi Romani nomine gloriata. Ses plaies ne sont pas totalement cicatrisées et l'orateur ne contemple pas sans une certaine envie la nouvelle capitale qui bénéficie du séjour de l'empereur et entre même en rivalité avec Rome, Trèves.* » (GALLETIER, 1952, note 1).

19. D'ailleurs, si de telles sources avaient existé, elles auraient logiquement été aménagées.

20. On dispose de plusieurs plans que nous avons réunis pour proposer une restitution hypothétique des structures archéologiques, notamment les plans tirés de COLLIN, CHARLEUF, 1865, fig. 1-2 et de BIGEARD, 1996, p. 232.

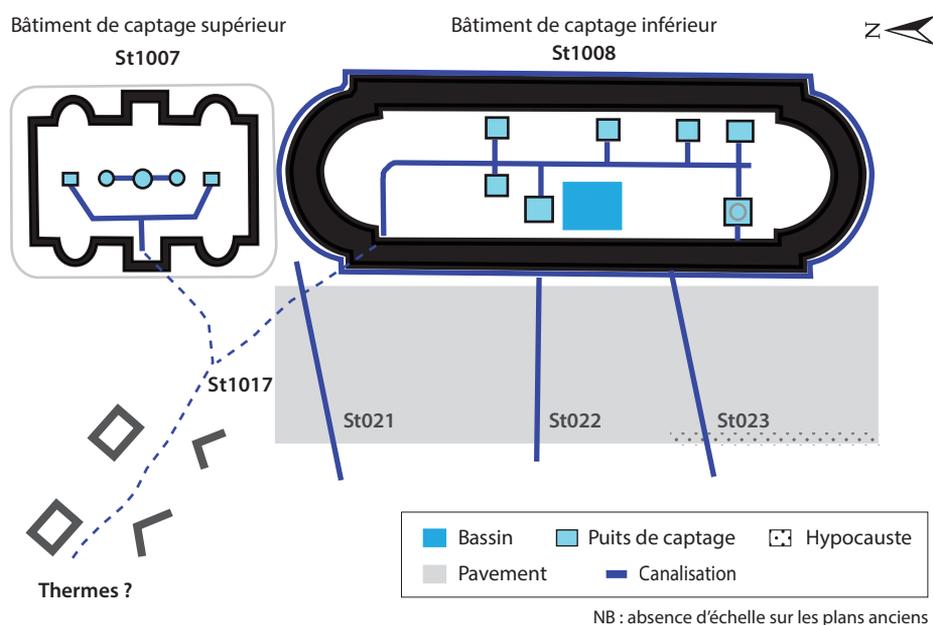


Fig. 15. Plan des captages des thermes de Saint-Honoré-les-Bains (DAO L. Borau).

de Bourbon-Lancy puisqu'il comporte un puits central circulaire, encadré de deux puits plus modestes, et de deux autres puits quadrangulaires (St001-005). À partir de ces derniers partent des canalisations se rejoignant pour ne former qu'un conduit central (St017) probablement destiné à l'alimentation des thermes.

En contrebas, le second bâtiment de captage est un édifice rectangulaire terminé par deux absides, également délimité par un caniveau (St008). Les monnaies découvertes dans cet édifice s'échelonnent du début du 1^{er} siècle à la deuxième moitié du IV^e siècle. À l'instar de Bourbon-Lancy, il comporte sept puits de captage (St009-015), installés de part et d'autre d'une canalisation centrale revêtue de marbre, à laquelle ils sont connectés par le biais de canalisations secondaires. Un seul puits est circulaire, les autres sont quadrangulaires. Un bassin St020 vient compléter l'ensemble. Le plan et l'aménagement intérieur de l'édifice, tout comme l'emploi de marbre, témoignent d'une volonté de mise en valeur architecturale de ce second captage. La canalisation centrale se prolonge au-delà du bâtiment et rejoint la canalisation précédente pour desservir les thermes. En complément, d'autres canalisations ont été reconnues : l'une partant de la paroi ouest correspond à un égout, les autres, en plomb et en terre cuite (St021-022-023), sont associées à un espace dallé avec hypocauste (COLLIN, CHARLEUF, 1865, p. 38).

En l'état actuel des connaissances, le plan de l'édifice thermal antique ne peut être défini : d'après les témoignages anciens, il existait des piscines, des hypocaustes, des salles décorées d'enduits peints, de mosaïques et de marbre. Néanmoins, l'implantation de thermes à cet emplacement se justifie pleinement – ce dont témoigne leur pérennité jusqu'à nos jours – puisque l'eau possède des propriétés particulières : ces sources thermales sont dites sulfurées et chlorurées sodiques, faiblement arsenicales et comportent une quantité importante de silice. Leur température varie entre 24° et 30°. Elles soignent les problèmes de voies respiratoires et de rhumatismes. À titre de comparaison, l'établissement thermal de Néris-les-Bains (Allier) comporte également sept puits de captage : ce nombre aurait pu revêtir une valeur symbolique (GIRARDY *et alii*, 2016, p. 573).

2.4. LE CAS PARTICULIER DES THERMES DE SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY : LE SITE DES FONTAINES SALÉES

La création du vaste établissement thermal des Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (fig. 16) est due à la présence de résurgences d'eaux salines provenant de failles de la roche granitique, surmontées d'arènes et d'argiles. Il est aménagé dans une vallée alluviale, le long d'une rivière, la Cure, et délimitée par une terrasse qui a été creusée pour l'installation des bâtiments. Deux hypothèses s'affrontent et font toujours débat : soit il jouxte une petite agglomération installée le long de voies, soit l'ensemble fouillé par René Louis correspond à la résidence sur cour d'une villa avec ses balnéaires. La première hypothèse rappelle en cela le site d'Aix-les-Bains où l'établissement thermal est géré par une communauté rurale (LEVEAU *et alii*, 2005). La seconde hypothèse est tout aussi valable mais dans ce cas, elle pourrait n'entretenir aucun lien direct avec les thermes puisque ces derniers se situent à une distance de plus de 800 m, suivant une orientation totalement différente des vestiges d'une possible cour délimitée par des bâtiments, observés sous le village et au lieu-dit 'La Corvée'. En l'absence de nouvelles fouilles, il est difficile de trancher. Dans tous les cas, outre la présence de la grande palestre et d'autres arguments que nous allons développer ci-après, la superficie des espaces thermaux (atteignant 6570 m²) est telle qu'ils ne peuvent que revêtir une fonction publique. Au IV^e siècle, un habitat de saunier se développe au nord-ouest du bâtiment thermal. En dehors des puits à sel hallstattiens (n^{os} 1 à 10), le site a fait l'objet de plusieurs aménagements. Les fouilles sont anciennes et ont parfois été dictées par des hypothèses préétablies qui peuvent rendre confuse la compréhension générale du site. C'est pourquoi une relecture des espaces thermaux s'imposait. L'analyse du mobilier céramique et monétaire témoigne d'une fréquentation des Fontaines Salées jusqu'au début du V^e siècle au moins²¹.

21. La bibliographie est très abondante : rapports de LOUIS de 1939 à 1947 et de 1962a, 1962b ; THÉVENOT, 1942, p. 298-300 ; LACROIX, 1958 à 1960 et 1966 ; LOUIS *et alii*, 1961a, 1961b ; SOYER, 1957 ; DELOR, MANGIN, 1994,

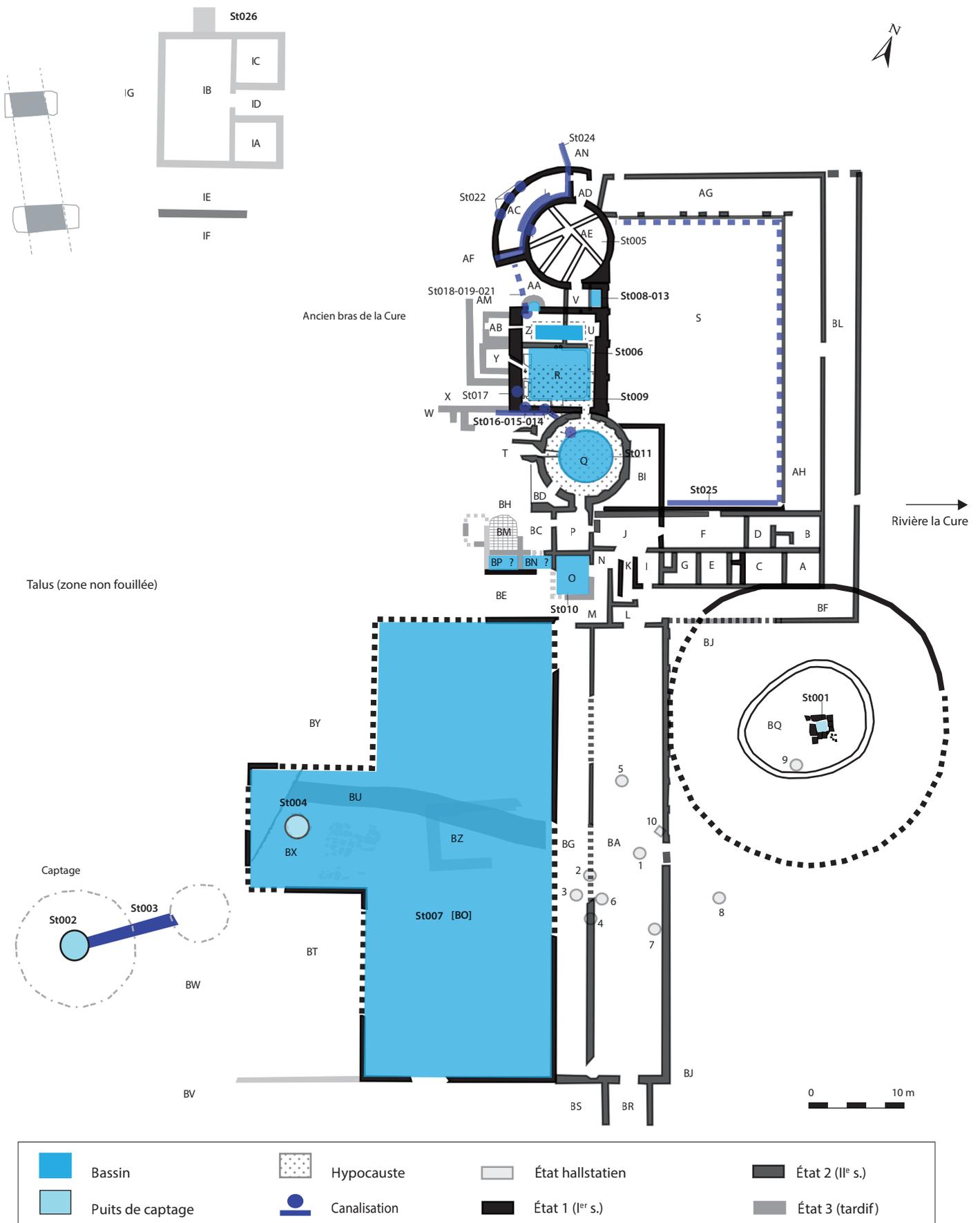


Fig. 16. Plan des thermes des Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (DAO L. Borau).

2.4.1. Le premier édifice thermal et les structures contemporaines

Le premier bâtiment thermal est édifié au I^{er} siècle ap. J.-C. et correspond aux espaces AC, AE, V, R-Z-U, BI, J, K, BE, BO. La salle AC, au plan assez singulier formant un quart de cercle de 17,50 m de longueur périphérique et de 3,50 m de largeur, a d'abord été identifiée par R. Louis comme une salle de douche, en raison de la présence d'orifices dans les parties hautes du mur nord-ouest (LOUIS, 1943b, p. 32). Or, il s'agit de latrines publiques dont les lunettes prennent place sur la paroi opposée, au-dessus d'un égout et agrémentées sur un côté de tuyaux formant des fontaines. L'espace AE correspond à un *apodyterium* de 10,50 m de diamètre, chauffé par un *praefurnium* AA. La salle V sert de couloir de distribution et communique avec chaque pièce latérale. La pièce R-Z-U comportait à l'origine une piscine quadrangulaire d'eau froide de 37,50 m² (5 x 7,50 m de côté) revêtue de marbre: il s'agit d'un *frigidarium* à *piscina* quadrangulaire (BOUET, 2003a, p. 23-28). Elle est associée à un égout et à un tuyau en bois protégé par une galerie technique en pierre. La fonction des autres pièces n'a pu être établie.

À l'extérieur de l'établissement et plus à l'est, un bassin ou puits quadrangulaire St001 prend place au centre d'une structure circulaire de type péribole BJ. Ce puits/bassin est construit en petit appareil imperméabilisé sur son pourtour par une couche d'argile crue et pavé au fond. Il mesure 1,45 x 1,52 m de côté. L'eau parvient à la surface par les interstices des dalles du fond. Il était couvert d'une superstructure en bois. Le mur de péribole, réalisé en calcaire, de 14,91 m de diamètre, comporte un accès au sud et un autre au nord-ouest et délimité par un espace de circulation périphérique. Or, dans la couche argileuse près du mur du péribole, un dépôt de cent six monnaies a été découvert. Elles sont datées d'Auguste à Antonin le Pieux et n'excèdent pas les années 153-155. Au II^e siècle, le péribole est arasé pour l'installation des espaces BA et BF mais le puits/bassin carré est conservé. Puis sa superstructure est ravagée par un incendie dont les éléments calcinés ont été retrouvés gisant au fond du puits. Au-dessus, deux lots de monnaies datées de l'époque constantinienne et du IV^e siècle semblent correspondre à des offrandes rituelles. Cet espace sacré fonctionnerait avec un bassin au plan en T St007 [BO] aux dimensions considérables: il mesure 53 m de longueur, 25 m de largeur et couvre une superficie totale de 1 246 m². Par ses dimensions et en l'absence de tout élément de couverture – tuiles, structures porteuses de type colonne, épaisseur plus importante des murs –, il faut supposer que ce bassin était à ciel ouvert. Or, plusieurs objets singuliers ont été mis au jour, en particulier des coupelles à libation dans ce bassin et des fragments de statuaire dans le portique BG. En complément, dans les salles BA, BJ, L, M, K, ce sont des fragments de statuettes en calcaire représentant des parties anatomiques (une cuisse, une main tendue tenant un objet indéterminé et un phallus percé) ainsi qu'une déesse-mère en terre cuite assise dans un fauteuil, une Vénus sortant du bain (en BA) et une statuette masculine portant des vêtements gaulois percée de trous de suspension, en BF. Ces six figurines sont des *ex-voto*. L'ensemble de ces découvertes témoigne de pratiques cultuelles. Cependant, l'existence d'un temple à proximité reste hypothétique. Au nord-est du site, trois blocs, dont l'un servant de base ou de couronnement (1,49 x 0,69 m de côté) et deux autres sculptés de bas-reliefs (personnage

féminin et parties anatomiques), furent mis au jour et témoigneraient de l'existence d'un lieu de culte consacré à la Fortune (LOUIS, 1943, p. 50-52; DAUVERGNE, 1944, p. 61-65; NOUVEL, 2002, p. 610). Une tête en bronze de Minerve coiffée d'un casque corinthien fut également découverte, sans description ni localisation précises. Récemment, l'hypothèse d'un sanctuaire a été réfutée par D. Vurpillot (VURPILLOT, 2016, p. 426-428).

2.4.2. Le second édifice thermal

Au II^e siècle, l'établissement thermal de Saint-Père-sous-Vézelay subit des transformations. L'*apodyterium* AE donne accès à un petit *frigidarium* V doté d'une *piscina* quadrangulaire à l'est (BOUET, 2003a, p. 23-28), mesurant 2,50 x 1,50 m de côté, évacuée par un tuyau en plomb. La grande salle RZU est subdivisée en trois espaces: l'espace R devient un *tepidarium* à bassin quadrangulaire (*ibid.*, p. 101-103) de 8 x 3,50 m de côté, chauffé par un *praefurnium* Y. La pièce Z pourrait remplir la fonction de *laconicum* à *schola labri* en raison de la présence d'une abside au nord (*ibid.*, p. 116). Il est chauffé par le *praefurnium* AB qui desservirait également la pièce U: il pourrait correspondre au *districtarium*²². Les deux pièces mesurent chacune 17,50 m² (3,50 x 5 m de côté). Les salles à l'ouest (X, Y, AM) sont considérées comme des espaces de service. Plus au sud, la pièce Q est un *caldarium* dont le *solium* central mesure 6 m de diamètre, dallé de marbre reposant sur un hypocauste, chauffé par un *praefurnium* à l'ouest (T). Les pièces reconnues se suivant selon un même axe permettent d'envisager un itinéraire rétrograde (*ibid.*, p. 163). Les deux grandes piscines, circulaire et quadrangulaire, ne sont pas sans rappeler celles des thermes d'*Aquae Flavianae* en Algérie, également alimentés par des eaux thermales (THÉBERT, 2003, p. 621, pl. LXXI). Cette partie du bâtiment éduen pourrait correspondre aux thermes thérapeutiques (BOUET, 2018).

Plus au sud, un ensemble de pièces reste mal défini. Il pourrait s'agir des thermes hygiéniques (BOUET, 2018), comprenant la pièce J donnant accès à la pièce P par des escaliers. Un hypothétique *frigidarium* O renferme une *piscina* de 4,50 x 3,75 m de côté. La pièce BN possédait peut-être un bassin d'eau tiède. L'espace BP-BM serait chauffé par un *praefurnium* BH. L'espace BP concorderait bien avec un bassin. Ce second espace thermal orienté est-ouest comprendrait des vestiaires à l'est et des pièces froides, tièdes et chaudes à l'ouest, toutes trois à bassins quadrangulaires (BOUET, 2003a, p. 23-38, 63-64, 101-103). Cependant, de nombreux objets de toilette ont été retrouvés dans les pièces A à I: ces dernières pourraient correspondre à des vestiaires liés aux activités de la palestra, ou encore à des espaces réservés aux femmes. C'est d'ailleurs le cas à *Augusta Raurica* (August: FELLMANN, 1992, p. 129-130) ou à Jemelle (*villa* de Malagne en Belgique: BOUET *dir.*, 2016, p. 45). Quant aux pièces F, D, B, il pourrait s'agir de salles de sport non chauffées prenant logiquement place en bordure de la palestra, comme cela a déjà été supposé pour d'autres sites (BOUET, 2003a, p. 123-124). Néanmoins, la multiplication des pièces de A à J pourrait trouver une interprétation différente. Comme le souligne A. Bouet (*ibid.*, p. 120-121, 290): «*Le bain curatif se pratiquait dans les stations thermales dont les vertus des eaux étaient bien connues et dûment répertoriées. Nous avons vu que ces édifices étaient différents des autres ensembles de bains par l'importance et la multiplicité de leurs bassins. Aux aménagements*

p. 82-84; DELOR, 2002, p. 604-613; SAPIN, 2004; NOUVEL, 2004; BEYNEY, NOUVEL, 2015, p. 35-49; NOUVEL, 2016; VURPILLOT, 2016, p. 259-271.

22. A. Bouet a démontré les problèmes d'interprétations que posent les espaces intermédiaires, dans les thermes, entre le *frigidarium* et le *caldarium* (BOUET, 2003a, p. 94-95).

collectifs, sont juxtaposées des salles plus petites permettant une personnalisation de la médication » (*ibid.*, p. 290). L'existence d'espaces curatifs et réservés aux malades (*ibid.*, p. 292) liés aux thermes thérapeutiques est une hypothèse tout à fait admissible aux Fontaines Salées.

En complément, à l'est, une vaste palestre couvre une superficie de 1 020 m² (40 x 25,50 m). Elle est encadrée d'un portique sur trois côtés et dotée de deux entrées, au nord et au sud. Il s'agit donc d'une palestre sans *natatio* (BOUET, 2003a, p. 139-141). Ses dimensions importantes sont comparables à celles des thermes du Nord de Vaison-la-Romaine ou de Stabies à Pompéi (*ibid.*, p. 144, pl. 135 ; GROS, 2002, p. 493, fig. 442).

Par ailleurs, lors de cette phase, la création de nouveaux espaces permet d'intégrer le grand bassin au plan en T aux thermes. À l'est, l'entrée centrale de la façade est encadrée de baies cintrées et vitrées, décorées de pilastres, donnant accès à une large pièce BA qui sert vraisemblablement de grande salle d'entrée. Elle s'ouvre sur la pièce L au nord par un passage de 3 m de largeur. À l'ouest, elle est séparée de l'espace BG par une simple colonnade qui correspond au prolongement du portique encadrant la partie nord. L'espace BA est sans doute postérieur à BG. On doit logiquement restituer un escalier sur la bordure occidentale de l'espace BG afin d'accéder au bassin BO. Ainsi, cette section de l'édifice thermal est agrémentée d'une façade luxueuse au cours de cette seconde phase afin d'harmoniser l'ensemble architectural.

Des traces de restauration témoignent du maintien de l'activité durant le III^e siècle. La fonction thermale de l'édifice pourrait être abandonnée au IV^e siècle pour des usages très différents : un habitat en R et surtout une activité de saunier en St007 [BO], dans le portique BA et la palestre S. L'occupation ne s'étendrait pas au-delà du V^e siècle et le site ferait l'objet de récupérations intensives de matériaux et vraisemblablement d'objets dont la faible quantité doit être interprétée en ce sens. Cependant, ces datations sont anciennes et probablement à réviser.

Le plan de l'édifice thermal reste incomplet. Il manque vraisemblablement des pièces à l'ouest, détruites par le cours d'eau formé à partir du captage de St007 [BO]. L'asymétrie est assez surprenante entre le bassin St007 [BO] et la partie nord de l'édifice. Comme le soulignait très justement P. Nouvel (NOUVEL, 2002, p. 610), on ignore s'il existait d'autres aménagements à l'ouest, sur la colline, car aucune recherche n'a jamais été menée dans ce secteur en dehors de la source.

L'évolution globale de l'édifice montre qu'au cours de l'état 1, il couvre une superficie de 2 500 m². À partir du II^e siècle, l'établissement thermal doit attirer davantage de curistes souhaitant soulager leurs rhumatismes grâce à l'eau salée. L'édifice prend alors de l'ampleur, phénomène qui touche l'ensemble de ce type d'édifices en Gaule, en atteignant près de 6 570 m².

2.4.3. Source et canalisations

Le réseau de canalisations de Saint-Père-sous-Vézelay se perçoit de manière morcelée. À l'ouest, un captage de source a été identifié sous d'épais remblais : un bassin en grès de 1,40 x 0,70 m de côté est associé à un aqueduc de section en V, mesurant 1,60 m de profondeur et 0,40 m de largeur. L'important débit de la source, de l'ordre de 8 000 l/heure, soit 192 000 l/jour, explique le choix d'installer des thermes à cet emplacement. De plus, l'eau salée forme un bouillonnement de bulles d'hélium,

bénéfiques pour soigner les rhumatismes²³. Elle alimente le grand bassin St007 [BO]. À l'extrémité occidentale de ce bassin, un second captage a été mis en évidence : il s'agit d'un puits creusé et chemisé de trois blocs percés d'un orifice central de 0,24 m de diamètre par lequel l'eau gazeuse jaillit (St002). À titre de comparaison, c'est également le cas à Gréoux et Aix-en-Provence où le fond des piscines correspond au substrat rocheux faillé d'où l'eau jaillit (BOUET, 2003a, p. 194). Le bassin des Fontaines Salées constitue une considérable réserve d'eau : en effet, si l'on restitue une hauteur minimale de 1 m, alors la capacité de ce bassin est de 1 246 m³. Deux hypothèses peuvent être émises : soit des canalisations partent du bassin St007 [BO] pour alimenter l'espace thermal, soit une dérivation de la source, non reconnue, approvisionne directement les thermes, par exemple depuis l'ouest.

En complément, des tuyaux en plomb desservent les piscines Q et R pour l'adduction et pour l'évacuation d'eau, dont l'un est installé dans une galerie technique de 0,35 m de largeur, enduite au fond de mortier de tuileau. Des tuyaux en bois alimentaient les fontaines des latrines AC.

La partie nord-ouest, au moins, était drainée par un égout. À la différence de R. Dauvergne, qui supposait une évacuation générale vers l'ouest dans un hypothétique ancien bras de la rivière, il faut plutôt envisager une évacuation vers le nord dont l'exutoire serait nécessairement la Cure. L'égout évacue ainsi les eaux usées de la salle AC et doit très certainement collecter les eaux d'autres canalisations. Sa section mesure 0,45 x 0,55 m et il devait être couvert de dalles. Sa forte pente de 3 % permet d'évacuer rapidement les eaux usées. Un caniveau est également présent dans les latrines. Enfin, la palestre était longée (probablement sur chaque côté) par un caniveau monolithe St025 creusé d'une gorge longitudinale visible *in situ*.

2.5. BILAN SUR LES GRANDS COMPLEXES THERMAUX : THERMES THÉRAPEUTIQUES ET SANCTUAIRES

C'est l'eau qui a déterminé la construction des trois complexes thermaux. En effet, chaque site possède des sources aux vertus singulières. Elles n'ont pas qu'un rôle utilitaire mais aussi curatif, possédant des propriétés thérapeutiques puisqu'elles soulagent les rhumatismes. Celle de Saint-Honoré-les-Bains soigne également les problèmes des voies respiratoires. Rappelons que Vitruve²⁴ décrit attentivement la qualité des sources chaudes et leurs propriétés thérapeutiques. Par conséquent, les thermes thérapeutiques se distinguent des thermes hygiéniques d'abord par la qualité de ses eaux (BOUET, 2018). Mais la morphologie des piscines pourrait aussi constituer un argument en faveur de cette fonction. En effet, des salles à bassin circulaire chauffé d'utilisation indéterminée ont été mises en évidence à Fréjus (109 m², 50 m²) ou à Aix-les-Bains (9 m²). En Narbonnaise, trois des quatre édifices dotés de piscines circulaires chauffées sont à vocation curative (BOUET, 2003a, p. 118). Or, une piscine circulaire existe à Bourbon-Lancy (St013) et une autre chauffée à Saint-Père-sous-Vézelay (St011). En outre, cette fonction peut être confirmée par la présence d'*ex-voto* qui constituent l'un des critères déterminant la fonction thérapeutique d'une source ou d'un lieu et établissant l'existence d'une pratique culturelle (BOURGOIS, 1991, p. 122 ; DEYTS, 1992, p. 57). Mais, l'identification d'une

23. Vitruve n'attribue aucune vertu particulière aux « eaux salines » (VITRUVÉ, VIII, III, 6).

24. VITRUVÉ, VIII, III, 4.

pratique culturelle ne signifie pas nécessairement l'existence d'un sanctuaire de source (BEN ABED, SCHEID, 2003 ; VURPILLOT, 2016). La question est notamment soulevée pour le site récemment fouillé de Magny-Cours (TISSERAND, NOUVEL, 2013). Les sites des Sources de la Seine et de Chamalières (COROT, 1932 ; DEYTS, 1983 ; FAUDUET, 1992, p. 199) font figure de référence et plus récemment celui de Villards-d'Héria (NOUVEL, 2011) du fait de la présence d'*ex-voto* et d'aménagements spécifiques autour de la source qui n'est pas accessible à tous. Le mobilier découvert dans les trois établissements thermaux éduens reste très modeste. Saint-Père-sous-Vézelay²⁵ est le seul site à posséder des *ex-voto*, dont certains de forme anatomique, ainsi que des coupelles à libation. Si le manque de fouilles pourrait expliquer cette lacune, c'est toutefois le cas de la plupart des sites de Gaule du Centre et de l'Est (BOURGEAIS, 1991, 1992) ou plus largement (AUPERT 1991, p. 186). A. Ben Abed et J. Scheid ont bien montré la difficulté d'identifier un sanctuaire de source et la seule présence d'un puits, d'une source ou de thermes ne peut être un argument déterminant (BEN ABED, SCHEID, 2003).

À l'issue de cet examen, il faut envisager des pratiques culturelles liées aux sources thermales bienfaisantes, ce que confirme la présence d'*ex-voto*, déposés ponctuellement dans ces établissements thermaux curatifs, à l'image de ceux d'Aix-en-Provence et d'Aix-les-Bains qui conservent des témoignages de dévotion (notamment des dédicaces aux nymphes ; BOUET, 2003a, p. 295). Toutefois, la pratique du culte devait s'opérer ailleurs, c'est-à-dire dans le sanctuaire²⁶. C'est justement ce que suppose P. Aupert : « dans la plupart des ensembles de cure, le temple est distinct des établissements de bain proprement dit et c'est lui qui recueille les dédicaces et *ex-voto* des fidèles guéris » (AUPERT, 1991, p. 185). L'ancienneté des découvertes ne permet généralement pas de localiser de temple à proximité des thermes. C'est notamment le cas en Narbonnaise, à l'exception de Balaruc-les-Bains (BOUET, 2003a, p. 299). En territoire éduen, Bourbon-Lancy est le seul site où sont attestés deux sanctuaires, l'un dédié à Apollon, l'autre au dieu Borvo et sa parèdre Damona : tous deux peuvent entretenir des liens avec les thermes. À Saint-Honoré-les-Bains, le captage de source a probablement fait l'objet d'un culte singulier dont témoigne la présence de piédestaux supposant l'existence de statues de divinités. Le cas de Saint-Père-sous-Vézelay reste problématique. Aucun temple n'a été découvert, seuls quelques blocs sculptés pourraient en matérialiser la trace. Le puits/bassin entouré d'un péribole pourrait faire office de sanctuaire en raison de la présence de monnaies jetées dans le cadre de pratiques rituelles. Mais le péribole disparaît ensuite au profit de l'extension de l'espace thermal²⁷. Pour J. Scheid : « les thermes des sanctuaires de sources présentent des aménagements particuliers par rapport aux bains proprement dits, permettant aux patients de se baigner dans une eau vive et non domptée (par des robinets ?) ou manipulée (par exemple chauffée). » (SCHEID, 1991, p. 209). Or, à Saint-Père-sous-Vézelay, l'espace thermal est associé à un vaste bassin en T tout à fait original et en lien avec deux arrivées d'eaux, l'une à l'ouest transportée par l'aqueduc, l'autre provenant directement d'un puits ouvert dans le sol à l'extrémité ouest dudit bassin...

25. C. Bourgeois signale l'existence de statues en bois découvertes à Saint-Honoré-les-Bains (BOURGEAIS, 1991, p. 119), mention introuvable actuellement.

26. On trouve également des thermes non curatifs associés à des temples (BOUET, 2003a, p. 294).

27. Le puits et le bassin où des offrandes ont été découvertes ne font pas réellement partis des thermes et l'ensemble rappelle plutôt le cas de thermes en relation avec un lieu de culte (AUPERT, 1991, p. 188).

CONCLUSION

La relecture des fouilles anciennes n'est pas un exercice facile en raison de l'hétérogénéité des données. Cependant, cette synthèse, portant uniquement sur des sites découverts avant le XXI^e siècle, vise à comprendre un aspect singulier de la vie quotidienne des Gallo-Romains, l'organisation de la pratique thermale, à la lumière d'études méditerranéennes bien documentées (BOUET, 2003a). Elle contribue donc à enrichir la connaissance globale de la société antique du Centre-Est de la Gaule romaine en dehors des capitales de cité et vient compléter les études plus récentes conduites sur ce territoire, évoquées en introduction (REDDÉ *dir.*, 2017 ; REDDÉ *dir.*, 2018).

Au terme de cette recherche, on constate tout d'abord que les *villae*, tout comme les grands établissements thermaux publics, ont une place particulière au regard des autres types d'occupation à l'échelle du territoire éduen et de ses marges (BORAU, 2010). Dans une étude de synthèse, nous avons notamment montré que si la capitale de cité *Augustodunum* semble pourvue d'équipements hydrauliques variés et performants (BORAU, 2010, 2015), ce n'était pas le cas des agglomérations secondaires (BORAU, 2021). Leur présence reflète la volonté des propriétaires d'adopter le mode de vie à la romaine en matière de confort, matérialisée par des équipements hydrauliques de bonne qualité et notamment d'espaces réservés aux bains, privilégiant le parcours à itinéraire rétrograde. Grâce à la typologie réalisée en Narbonnaise (BOUET, 2003a), il est possible de comprendre et de restituer pour la première fois l'organisation générale de ces bains privatifs sur ces sites. La plupart de ces établissements, fouillés anciennement, ont un plan assez simple et possèdent un nombre équivalent de pièces : après l'*apodyterium*, le baigneur traverse progressivement des espaces à la température de plus en plus élevée. Certaines *villae* comportent des latrines. Le cas d'Escolives-Sainte-Camille se révèle plus problématique, à la fois pour appréhender son organisation générale, mais aussi ses fonctions, puisque l'on suppose son usage soit par une aristocratie locale, soit par des fonctionnaires de l'Empire (KASPRZYK, 2004, p. 249-250). En revanche, ses espaces thermaux, dont nous avons pu restituer l'aménagement par phases chronologiques, ne posent pas de véritables problèmes, si ce n'est la détermination de leur statut, public ou privé.

Cette étude a également permis de mettre en perspective les bains des établissements ruraux éduens avec certains exemplaires de Narbonnaise ou d'autres provinces. La présence de bassins jouant le rôle de citerne dans les cours des *pars urbana* a été mise en évidence dans plusieurs *villae* dont les plans sont comparables à certains établissements du nord de l'Empire. Du fait de l'ancienneté des découvertes, il est cependant difficile d'en dresser un tableau chronologique.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur l'existence d'un sanctuaire de source, en association avec une *villa* ou un autre type d'établissement, à Escolives-Sainte-Camille. Le captage, réalisé à partir d'un vaste bassin, associé à des *ex-voto*, pourrait avoir fait l'objet de pratiques culturelles dont pourraient témoigner les blocs rempliés dans les fondations des bâtiments. Mais, contrairement à l'idée généralement admise (THÉVENOT, 1966, p. 20-27), le nombre de sanctuaires de source en territoire éduen reste limité, comme le confirment les études les plus récentes (BEN ABED, SCHEID, 2003 ; BORAU, 2010, p. 250-253 ; VURPILLOT, 2016). Néanmoins, l'existence de pratiques culturelles semble attestée dans les grands complexes thermaux publics. Bien qu'imparfaitement fouillés, ils possédaient des aménagements élaborés associés très certainement à des sanctuaires : on soupçonne des pratiques culturelles peut-être liées à l'eau à Saint-Honoré-les-Bains

et à Saint-Père-sous-Vézelay. En outre, des similitudes entre les systèmes de captage des thermes de Bourbon-Lancy et de Saint-Honoré-les-Bains ont été mises en évidence.

Par ailleurs, le réexamen de ces grands établissements thermaux publics a bien démontré leur vocation thérapeutique, où sourdent des eaux abondantes et aux vertus particulières. En témoignent Saint-Honoré-les-Bains et Bourbon-Lancy où des bains modernes ont remplacé les thermes romains. L'histoire de Saint-Père-sous-Vézelay est un peu différente : à l'époque moderne, ces sources d'eaux salées ont été cachées, enfouies sous d'épais remblais pour des raisons économiques liées à la gabelle (GUYARD *et alii*, 2004, p. 2). Par ailleurs, la localisation de ces sources s'avère beaucoup moins commode puisqu'elles se situent près d'un bras de rivière, dans une zone inondable. Ainsi, ces trois sites ne revêtent pas un simple rôle thermal destiné à l'hygiène du

corps mais également un rôle thérapeutique. Le plan de Saint-Père-sous-Vézelay suggère des fonctions spécialisées pour les baigneurs et pour les curistes malades. Ce site a souvent posé problème et cette relecture propose d'appréhender différemment cet établissement thermal.

Ainsi, le réexamen des espaces thermaux éduens issus de fouilles anciennes renouvelle la documentation et la compréhension de ces sites aux plans souvent incomplets. L'objet de cette analyse n'était pas de présenter une synthèse des thermes à l'échelle de la cité – vaste sujet de recherche qui mériterait une étude exhaustive sur plusieurs années, reprenant à la fois les fouilles anciennes et les découvertes récentes. Cependant, en s'appuyant sur une typologie déjà éprouvée, elle propose une nouvelle grille de lecture de ces thermes, qui pourrait être développée à l'ensemble du territoire éduen et ses marges à l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM J.-P., PAILLET J.-P., JOUQUAND A.-M., WITTMAN A., 1997, «L'adduction d'eau et l'environnement de la fontaine monumentale d'Argentomagus», in: BEDON R. éd., *Les aqueducs de la Gaule romaine et des régions voisines, Actes du colloque du Centre de Recherches A. Piganiol, 16-17 mai 1996, Univ. de Limoges, Limoges, PULIM*, p. 243-271 (*Caesarodunum*, XXXI).
- Anonyme, 1841, «Compte-rendu des travaux de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or du 17 août 1837 au 9 août 1838», *Mémoires de la CACO*, t. 1-1838-1841, p. 25.
- Anonyme, 1955, *Fouille de Villerest (La Vineuse, Saône-et-Loire): plan d'ensemble (état des fouilles en septembre 1955)*, Rapport de fouille manuscrit, Dijon, SRA de Bourgogne, 5 p.
- Anonyme, 1957, *Fouilles de la villa gallo-romaine de Villerest, La Vineuse (Saône-et-Loire): rapport sur les campagnes de fouilles de 56 et 57*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 3 p.
- Anonyme, 1961, *Martailly-lès-Brancion, fouilles de Stouvre: villa gallo-romaine*, Soc. d'Histoire et d'Archéologie de Saône-et-Loire, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 5 p.
- AUPERT P., DOULAN C., HOURCADE D., SICARD S., 2016, «Cassinomagus (Chassenon, Charente): l'exemple de monumentalisation hors-norme d'une agglomération secondaire», in: BOUET A. dir., *Monumental! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire, Actes du VI^e colloque Aquitania, Villeneuve-sur-Lot, 10-12 sept. 2015*, Bordeaux, Féd. Aquitania, vol. 2, p. 479-500 (37^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- AUPERT P., 1991, «Les thermes comme lieux de culte», in: *Les thermes romains, Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome, Rome, 11-12 nov. 1988*, Rome, E.F.R., p. 185-192 (*Coll. de l'École française de Rome*, 142).
- BALMELLE C., 2001, *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine: société et culture de l'antiquité tardive dans le sud-ouest de la Gaule*, Bordeaux/Paris, de Boccard, 497 p. (10^{ème} suppl. à *Aquitania – Ausonius, Mémoires*, 5).
- BARBET A., 1986, *Rapport sur les peintures d'Escolives*, Dijon, SRA de Bourgogne, 10 p.
- BARRAL Ph., NOUVEL P., THIVET M., VURPILOT D., 2015, «L'eau dans les sanctuaires laténiens de Gaule du Centre-Est», in: OLMER F., ROURE R. éd., *Les Gaulois au fil de l'eau, Actes du 37^{ème} colloque international de l'AFEAF, Montpellier, 8-11 mai 2013*, Bordeaux, Ausonius éd., vol. I, *Communications*, p. 643-668 (*Mémoires*, 39).
- BAUDOIN E., MOREAU J., 1859, «Rapport de la commission chargée de visiter les ruines gallo-romaines du Bois des Chaniats, sur le territoire de Saint-Germain-des-Champs», *Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon*, 1, p. 75-84.
- BEN ABED A., SCHEID J., 2003, «Sanctuaire des eaux, sanctuaire de sources, une catégorie ambiguë: l'exemple de Jebel Oust (Tunisie)», in: CAZANOVE O. de, SCHEID J. dir., *Sanctuaires et sources dans l'Antiquité: les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte, Actes de la table ronde du Centre J. Bérard, Naples, 30 nov. 2001*, Naples, Centre J. Bérard, p. 7-14 (*Coll. du Centre J. Bérard*, 22).
- BÉNARD J., 1994, «Arcenant, Meuilley», in: PETIT J.-P., MANGIN M. dir., *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, éd. Errance, p. 16-17.
- BÉNARD J., CORDIER A., DEVEVEY F., GOGUEY D., PAUTRAT Y., TAILLANDIER V., 2017, «L'occupation rurale en Côte-d'Or: approches croisées», in: REDDÉ M. dir., *Gallia rustica I. Les campagnes du Nord-Est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux, Ausonius éd., p. 757-816 (*Ausonius, Mémoires*, 49).
- BEYNEY P., NOUVEL P., 2015, «L'établissement rural antique de Saint-Père-sous-Vézelay: nouveaux apports», *Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon*, 88, p. 35-49.
- BIGEARD H., 1994, «Alluy (Nièvre), Chantenay-Saint-Imbert, Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre)», in: PETIT J.-P., MANGIN M. dir., *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, éd. Errance, p. 48-56.
- BIGEARD H. dir., 1996, *La Nièvre*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 253 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 58).
- BONNARD L., PERCEPIED D., 1908, *La Gaule thermale: sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque romaine*, Paris, Plon, 518 p.
- BORAU L., 2010, *Les structures hydrauliques chez les Éduens à l'époque antique: les sites de Bibracte et d'Augustodunum-Autun: analyse complémentaire des sites éduens de Bourgogne*, Thèse de doctorat, Univ. Paris-Sorbonne Paris IV, 5 vol.
- BORAU L., 2015, «Topographie, urbanisme et gestion des réseaux d'eau à Augustodunum: une nouvelle image de la capitale de cité», *Gallia*, 72-2, p. 143-203.
- BORAU L., 2016, «Gaulois ou gallo-romain? Étude de quelques équipements hydrauliques de Bibracte», in: VITALI D., GOUDINEAU C. dir., *Il mondo celtico prima e dopo la conquista romana. Le monde celtique avant et après la conquête romaine, Mélanges en*

- l'honneur de Jean-Paul Guillaumet*, Bologna, Museo Archeologico 'L. Fantini', p. 355-364.
- BORAU L., 2020, «La gestion de l'eau à Bibracte (Saône-et-Loire), avant et après la conquête romaine», *Gallia*, t. 77-2, p. 57-96.
- BORAU L., 2021, «Une gestion de l'eau dans les agglomérations antiques de la cité des Éduens?», in: ANDRIEU M., KASPRZYK M. dir., *Archéologies romaines en Gaule Lyonnaise: hommages au professeur Gilles Sauron*, Drémil-Lafage, éd. M. Mergoïl, p. 121-140 (*Archéologie & Histoire romaine*, 47).
- BOUET A., 2003a, *Les thermes privés et publics en Gaule romaine*, Rome, E.F.R., 2 vol. (*Coll. de l'École française de Rome*, 416)
- BOUET A., 2003b, *Thermae Gallicae: les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, Aquitania éd., 761 p. (11^{ème} suppl. à *Aquitania - Ausonius, Mémoires*, 10).
- BOUET A., 2009, *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines*, Paris, CNRS éd., 488 p.
- BOUET A., 2016, «Les thermes des *villae*: quelques exemples franciliens ou d'ailleurs», in: Collectif, *À la romaine! Résidence privée, construction publique en Gaule du Nord*, Catalogue d'exposition, 2016-2017, Roissy-en-France, Archéa, p. 37-47.
- BOUET A., 2018, «Des thermes thérapeutiques dans les cités de la Gaule?», in: PÖSCHE H., BINSFELD A., HOSS S. dir., *Thermae in context: the Roman bath in town and in life, Actes du colloque de Dalheim, Luxembourg, 21-24 fév. 2013*, Luxembourg, CNRA / Metz, SRA Grand Est, p. 267-291 (*Archaeologia Mosellana*, 10).
- BOUET A., FOLLAIN E., 2007, *Les thermes en Gaule romaine*, Dijon, éd. Faton, 119 p. (*Les Dossiers d'Archéologie*, 323).
- BOURGEOIS C., 1991, *Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, de Boccard, 305 p. (*Divona*, I).
- BOURGEOIS C., 1992, *Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, de Boccard, 311 p. (*Divona*, II).
- BULLIOT J.-G., 1892, «Séance du 3 mars 1892», *Mémoires de la Soc. éduenne*, t. 20, p. 392-393.
- CHARLEUF G., 1867, «*Aquis Nisinaei*: étude archéologique sur les sources thermales de Saint-Honoré», *Bull. de la Soc. nivernaise*, 2^e série, II, 4, p. 318-336.
- CHASTELLUX O. de (comte), 1840, «Notes sur les découvertes faites en 1838 près d'Avallon, en Bourgogne», *Bulletin monumental*, 6, p. 86-90.
- CHASTELLUX O. de (comte), 1842, «Description des monuments gallo-romains des Chagnats (Saint-Germain-des-Champs, Yonne)», *Mémoires de la CACO*, t. II (1839), p. 15-17.
- CHASTELLUX O. de (comte), 1843, «Rapport de M. le comte de Chastellux», *Bulletin monumental*, 9, p. 155-158.
- CHEVALLIER R. éd., 1992, *Les eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et dans les provinces voisines, Actes du colloque d'Aix-les-Bains, 28-30 sept. 1990*, Tours, Centre de Recherches A. Piganiol/Turin, Antropologia alpina, 468 p. (*Caesarodunum*, XXVI).
- Collectif, 1991, *Les thermes romains, Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome, Rome, 11-12 nov. 1988*, Rome, E.F.R., 221 p. (*Coll. de l'École française de Rome*, 142).
- COLLIN E., CHARLEUF C., 1865, *St-Honoré-les-Bains (Nièvre): guide médical et pittoresque*, Moulins, Impr. de C. Desrosiers, 429 p.
- COQUET N., BARRAL P., NOUVEL P., IZRI S., JOLY M., 2011, «Les agglomérations du nord-est de la Gaule: bilan critique des données», in: REDDÉ M. éd., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, I, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, p. 75-90 (*Bibracte*, 21).
- CORDIER A., 2012, «Archéologie aérienne en Côte-d'Or en 2011: les aléas d'une sécheresse précoce», *R.A.E.*, t. 61, p. 371-383.
- COROT H., 1932, «Les sources divinisées de la Côte-d'Or et la reprise des fouilles des sources de la Seine», *Mémoires de la CACO*, t. 19, 1927-1932, p. 243-264.
- COURTÉPÉE C. (Abbé), 1848, *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne*, III, Dijon, Lagier, 2^e éd., 640 p.
- DAUVERGNE R., 1944, *Sources minérales, thermes gallo-romains et occupation du sol aux Fontaines Salées, commune de Saint-Père-sous-Vézelay*, Paris, Foulon impr., 127 p.
- DELFERRIÈRE N., 2015, «Les revêtements architecturaux et leur(s) fonction(s): pour une compréhension du décor des édifices gallo-romains de la cité des Éduens, des Lingons et des Sénons», *Annales de Janua (Les Annales)*, 3). En ligne: <https://annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr:443/annalesdejanua/index.php?id=946>
- DELOR J.-P. dir., 2002, *L'Yonne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 2 vol. (*Carte archéologique de la Gaule*, 89-1 et 2).
- DELOR J.-P., MANGIN M., 1994, «Auxerre (Yonne), Escolives-Sainte-Camille (Yonne), Fontaines Salées (Yonne)», in: PETIT J.-P., MANGIN M. dir., *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, éd. Errance, p. 77-78.
- DELOR J.-P., ROLLEY C. dir., 1989, *L'Yonne et son passé: 30 ans d'archéologie*, Catalogue d'exposition, Musées d'Auxerre, Avallon, Sens, 1989-1990, Auxerre, Comité départemental de la recherche archéologique de l'Yonne, Comité régional de la Recherche archéologique de Bourgogne, 322 p.
- DEVEVEY F., TRISTAN C., 2006, *Tournus (Saône-et-Loire), 'En Behnay'*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 54 p.
- DEYTS S., 1983, *Les bois sculptés des Sources de la Seine*, Paris, CNRS éd., 224 p., 132 pl. (42^{ème} suppl. à *Gallia*).
- DEYTS S., 1992, «Sources sacrées, stations thermales et ex-voto de guérison en Gaule romaine», in: CHEVALLIER R. éd., *Les eaux thermales et le culte des eaux en Gaule et dans les Provinces voisines, Actes du colloque d'Aix-les-Bains, 28-30 sept. 1990*, Tours, Centre de Recherches A. Piganiol/Turin, Antropologia alpina, p. 55-61 (*Caesarodunum*, XXVI).
- DOULAN C., LAÛT L., COUTELAS A., HOURCADE D., ROCQUE G., SICARD S. coord., 2012, «Dossier: Cassinomagus: l'agglomération et ses thermes: résultats des recherches récentes (2003-2010) à Chassenon (Charente)», *Aquitania*, t. 28, p. 99-298.
- DUBOEU F., 1973, *Chaintré: localisation fortuite du site de la Pie des Morts*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 2 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1956, «Grimault (Tête de Fer)», *Gallia*, t. XIV-2, p. 313-315.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1957, *Grimault. Rapport archéologique de Noyer-sur-Serein, Yonne, villa de la Tête de Fer*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 4 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1958, *Grimault. Rapport archéologique de Noyer-sur-Serein, Yonne, villa de la Tête de Fer*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 6 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1959, *Grimault. Rapport archéologique de Noyer-sur-Serein, Yonne, villa de la Tête de Fer*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 13 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1960, *Grimault. Rapport archéologique de Noyer-sur-Serein, Yonne, villa de la Tête de Fer*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 11 p.

- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1962, *Grimault. Rapport archéologique de Noyer-Serein, Yonne, villa de la Tête de Fer*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 9 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1963, *Grimault. Rapport archéologique de Noyer-sur-Serein, Yonne, villa de la Tête de Fer*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 14 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1964a, *Villa de Girmault (Noyers-sur-Serein), La tête de Fer*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 7 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1964b, *Grimault. Rapport archéologique de Noyer-sur-Serein, Yonne, villa de la Tête de Fer*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 7 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1965, *Les Roches. Les Plateaux, La Chapelle-Vaupelteigne: fouilles de 1965*, Rapport de fouille, SRA de Bourgogne, 6 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1966, *Établissement des Roches, La Chapelle-Vaupelteigne: fouilles de 1966*, Rapport de fouille, SRA de Bourgogne, 8 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1967, *Établissement des Roches, La Chapelle-Vaupelteigne: fouilles de 1967*, Rapport de fouille, SRA de Bourgogne, 7 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1968, *Établissement des Roches, La Chapelle-Vaupelteigne: fouilles de 1968*, Rapport de fouille, SRA de Bourgogne, 7 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1970a, «L'établissement gallo-romain des Roches à la Chapelle Vaupelteigne (Yonne)», *R.A.E.*, t. 21, p. 261-330.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1970b, *La Chapelle Vaupelteigne, établissement gallo-romain des Roches*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 22 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1971, *La Chapelle Vaupelteigne, établissement gallo-romain des Roches*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 22 p.
- DUCHÂTEL J. (Abbé), 1972, *La Chapelle Vaupelteigne, établissement gallo-romain des Roches*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 23 p.
- DUCREUX F., VIOLLOT J.-M., 2006, *Bourbon-Lancy, La Pierre folle, tranche n° 2*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 21 p.
- DUMAS J.-B., 1991a, *Chaintré, Clos Reyssier, cave coopérative de Chaintré*, Rapport de fouille, *Bilan scientifique*, Dijon, SRA de Bourgogne, p. 86-87.
- DUMAS J.-B., 1991b, *Rapport de sondage n° 10, mars 1991, 'Le Moulin d'Or', Chaintré*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 10 p.
- FAUDUET I., 1992, «Sanctuaires associés à l'eau en Gaule centrale», in: CHEVALLIER R. éd., *Les eaux thermales et le culte des eaux en Gaule et dans les Provinces voisines, Actes du colloque d'Aix-les-Bains, 28-30 sept. 1990*, Tours, Centre de Recherches A. Piganiol/Turin, *Antropologia alpina*, p. 199-205 (*Caesarodunum*, XXVI).
- FELLMANN R., 1992, *La Suisse gallo-romaine: 5 siècles d'Histoire*, Lausanne, Payot, 470 p.
- FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L., 2010, «Les grandes villae 'à pavillons multiples alignés' dans les provinces des Gaules et des Germanies: répartition, origine et fonctions», *R.A.E.*, t. 59-2, p. 357-446.
- FOUET G., 1969, *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)*, Paris, CNRS éd., 392 p. (20^{ème} suppl. à *Gallia*).
- GAUDUCHON S., 2016, «Quelques villae des Yvelines: état de la recherche archéologique», in: Collectif, *À la romaine! Résidence privée, construction publique en Gaule du Nord*, Catalogue d'exposition, 2016-2017, Roissy-en-France, Archéa, p. 27-35.
- GAULEJAC B. de, 1988, «Saint-Honoré-les-Bains, début difficile de la station», *Bull. de la Soc. nivernaise*, 36^e vol., 142 p.
- GAUTHIER G., 1897, «Rapport sur les fouilles gallo-romaines de Champvert (Nièvre)», *B.A.C.T.H.*, 15, p. 313-320.
- GAUTHIER G., 1902a, «Les bains de la villa gallo-romaine de Champvert (Nièvre)», *Bull. de la Soc. nivernaise*, 3^e série, IX, 10, p. 449-459.
- GAUTHIER G., 1902b, «Les bains de la villa gallo-romaine de Champvert (Nièvre)», *B.A.C.T.H.*, 20, p. 477-489.
- GIRARDY C., FRANCESCHELLI C., GIROND S., HÉNIQUE J., 2016, «L'équipement monumental d'une station thermale *Nériomagus/Aquae Nerii* (Néris-les-Bains, Allier)» in: BOUET A. dir., *Monumental! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire, Actes du VI^e colloque Aquitania, Villeneuve-sur-Lot, 10-12 sept. 2015*, Bordeaux, Féd. Aquitania, vol. 2, p. 567-587 (37^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- GOGUEY R., 1976, «1975-1976: un bilan exceptionnel à l'actif de l'archéologie aérienne», *Mémoires de la CACO*, t. XXX, p. 135-163.
- GOGUEY R., 1977, «Prospection aérienne des sites archéologiques de la Nièvre en 1975-1976», *Les Annales du pays nivernais*, 17-18, 64 p.
- GOGUEY R., 1979, «Vingt ans d'archéologie aérienne de la Bourgogne à l'Alsace», *Archéologia*, n° 132, p. 69-83.
- GOGUEY R., 1993, *Rapport de prospection aérienne de la Loire au Rhin*, Dijon, SRA Bourgogne, non paginé.
- GOGUEY R., CORDIER A., 2015, *Photographie aérienne et archéologie: une aventure sur les traces de l'humanité*, Gollion, Infolio, 342 p.
- GROS P., 2001, *L'architecture romaine du début du III^e s. av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard, 527 p.
- GUÉRIN-BEAUVOIS M., MARTIN J.-M., 2007, *Bains curatifs et bains hygiéniques en Italie de l'Antiquité au Moyen Âge*, Rome, E.F.R., 428 p. (*Coll. de l'École française de Rome*, 383).
- GUYARD L., TOLLARD P., WELLER O., 2004, *Les Fontaines Salées: mémoires de sel, Saint-Père (Yonne)*, Dijon, DRAC de Bourgogne, 8 p. (*Archéologie en Bourgogne*, 1).
- HOSTEIN A., 2012, *La Cité et l'empereur: les Éduens dans l'Empire romain*, Paris, Publ. de la Sorbonne, 543 p. (coll. *Histoire ancienne et médiévale*).
- HURARD S., LEFEUVRE A., 2016, «Les thermes de la villa de Saint-Parthus (Seine-et-Marne) et leur exceptionnelle chaudière en plomb», in: Collectif, *À la romaine! Résidence privée, construction publique en Gaule du Nord*, Catalogue d'exposition, 2016-2017, Roissy-en-France, Archéa, p. 48-51.
- JEANTON G., 1931, *Le Mâconnais gallo-romain: répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Mâcon. IV, Bresse mâconnaise: les Antiquités romaines des cantons de Cuisseaux, Cuisery, Montpont, Tournus rive gauche*, Mâcon, Renaudier, 100 p.
- KAPPS R., 1964a, «Les découvertes archéologiques d'Auxerre, du 26 février 1964 et leur rapport avec le rempart gallo-romain», *L'Écho d'Auxerre*, 53, p. 23-24.
- KAPPS R., 1964b, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport manuscrit, Dijon, SRA de Bourgogne, 12 p.

- KAPPS R., 1965, *Escolives-Sainte-Camille*, Dijon SRA de Bourgogne, 10 p.
- KAPPS R., 1966, *Escolives-Sainte-Camille*, Dijon SRA de Bourgogne, 10 p.
- KAPPS R., 1967, *Escolives-Sainte-Camille*, Dijon, SRA de Bourgogne, 11 p.
- KAPPS R., 1968a, *Escolives-Sainte-Camille, Atelier de Grippe-Soleil*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 8 p.
- KAPPS R., 1968b, *Escolives-Sainte-Camille, Champ des Tombeaux*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 5 p.
- KAPPS R., 1968c, *Escolives-Sainte-Camille, Pré du Creusot*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 4 p.
- KAPPS R., 1969a, *Escolives-Sainte-Camille, Grippe-Soleil*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 6 p.
- KAPPS R., 1969b, *Escolives-Sainte-Camille, Pré du Creusot*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 9 p.
- KAPPS R., 1970, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 16 p.
- KAPPS R., 1971, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 9 p.
- KAPPS R., 1972, *Escolives-Sainte-Camille, Cour ID*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 28 p.
- KAPPS R., 1973a, «*Escolives-Sainte-Camille (89): principaux résultats des campagnes de fouilles 1971-1972*», *Bull. de la Soc. des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. 104, p. 23-39.
- KAPPS R., 1973b, *Escolives-Sainte-Camille gallo-romain, le site et les blocs sculptés: situation à l'été 1973*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 155 p.
- KAPPS R., 1974a, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 3 p.
- KAPPS R., 1974b, *Escolives-Sainte-Camille gallo-romain: le site, le monument à arcades: principaux résultats des campagnes de fouilles 1971-1972*, Dijon, S.A.E., 112 p. (1^{er} suppl. à la R.A.E.).
- KAPPS R., 1975, *Escolives-Sainte-Camille, La cour ID*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 3 p.
- KAPPS R., 1976, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 7 p.
- KAPPS R., 1977, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon SRA de Bourgogne, 5 p.
- KAPPS R., 1978, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon SRA de Bourgogne, 9 p.
- KAPPS R., 1979, *Escolives-Sainte-Camille, chantier de fouilles*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 9 p.
- KAPPS R., 1980, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon SRA de Bourgogne, 7 p.
- KAPPS R., 1981, *Escolives-Sainte-Camille, La cour ID*, Dijon, SRA de Bourgogne, 6 p.
- KAPPS R., BAILLOUD G., 1957, *Escolives-Sainte-Camille, Le Maillet*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 3 p.
- KASPRZYK M., 2004, «*Militaires et fonctionnaires de l'Antiquité tardive à Escolives-Sainte-Camille (Yonne)*», *R.A.E.*, t. 53, p. 239-252.
- KASPRZYK M., 2005, *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (vers 260-530): contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, Thèse de doctorat, Univ. de Bourgogne, 5 vol.
- KASPRZYK M., MONTEIL M. éd., 2017, *Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge*, Paris, éd. du CNRS, 308 p. (*Gallia*, 74.1).
- KASPRZYK M., avec la coll. de LABAUNE Y., HOSTEIN A., 2012, «*Le forum d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire): problèmes de localisation et de restitution*», in: BOUET A. dir., *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*, Bordeaux, Ausonius éd., p. 257-275 (*Ausonius, Mémoires*, 31).
- KASPRZYK M., NOUVEL P., HOSTEIN A., 2012, «*Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-Empire: la délimitation du territoire de la ciuitas Aeduarum aux II^e et III^e siècles*», *R.A.E.*, t. 61, p. 97-115.
- LACROIX B. (Abbé), 1958, *Saint-Père-sous-Vézelay*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 3 p.
- LACROIX B. (Abbé), 1959, *Saint-Père-sous-Vézelay, Les Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 3 p.
- LACROIX B. (Abbé), 1960, *Saint-Père-sous-Vézelay. Les Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 4 p.
- LACROIX B. (Abbé), 1966, «*Saint-Père-sous-Vézelay, Fontaines Salées*», *L'Écho d'Auxerre*, n° 66, p. 4-8.
- LAURENT P., 1990, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA, de Bourgogne, 8 p.
- LAURENT P., 1991, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 14 p.
- LAURENT P., 1992, *Escolives-Sainte-Camille, Pré du Creusot: thermes et habitat public gallo-romains, nécropoles mérovingiennes*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 57 p.
- LAURENT P., 1993a, *Analyse de la documentation issue des fouilles anciennes et récentes d'Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 54 p.
- LAURENT P., 1993b, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 42 p.
- LAURENT P., 1993c, *Analyse de la documentation scientifique issue des fouilles anciennes et récentes d'Escolives-Sainte-Camille, Pré de la Planche, Pré du Creusot, Champs des Tombeaux, Grippe-Soleil*, Vol. 1, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 158 p.
- LAURENT P., 1993d, *Escolives-Sainte-Camille: analyse-inventaire de la documentation*. Vol. 2, *Les archives de fouilles*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 36 p.
- LAURENT P., 1993e, *Escolives-Sainte-Camille: analyse-inventaire de la documentation*. Vol. 3, *Le mobilier archéologique*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 33 p.
- LAURENT P., 1993f, *Escolives-Sainte-Camille: analyse de la documentation scientifique issue des fouilles*. Vol. 4, *Inventaire des structures fouillées et des vestiges*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 33 p.
- LAURENT P., 1993g, «*Escolives-Sainte-Camille, Champs des Tombeaux, Grippe-Soleil*», *Bilan scientifique*, Dijon, SRA de Bourgogne, p. 92-93.
- LAURENT P., 1994a, *Analyse de la documentation issue des fouilles anciennes et récentes d'Escolives-Sainte-Camille, Pré des Tombeaux, Grippe-Soleil*. Vol. 5, *Les restaurations*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 107 p.
- LAURENT P., 1994b, *Analyse de la documentation scientifique issue des fouilles anciennes et récentes d'Escolives-Sainte-Camille, Pré de la Planche, Pré du Creusot, Champs des Tombeaux, Grippe-Soleil*,

- Champs du Maillet*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 122 p.
- LAURENT P., 1994c, *Escolives-Sainte-Camille, Grippe-Soleil, Pré de la Planche: sondage*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 26 p.
- LAURENT P., 1995a, «Escolives-Sainte-Camille, Grippe Soleil, Champ des Tombeaux», *Bilan scientifique*, Dijon, SRA de Bourgogne, p. 88.
- LAURENT P., 1995b, *Escolives-Sainte-Camille, Grippe-Soleil, Champs des tombeaux*, Rapport de diagnostic, Dijon, SRA de Bourgogne, 63 p.
- LAURENT P., 1996a, «Escolives-Sainte-Camille, Champ du Maillet, Pré du Creusot», *Bilan scientifique*, Dijon, SRA de Bourgogne, 72 p.
- LAURENT P., 1996b, *Escolives-Sainte-Camille, Pré du Creusot, Champ du Maillet*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 72 p.
- LAURENT P., 1996c, *Escolives-Sainte-Camille, Pré du Creusot: essai d'interprétation des thermes*, Dijon, SRA de Bourgogne, 54 p.
- LAURENT P., 1997a, *Escolives-Sainte-Camille, Pré du Creusot: bilan scientifique*, Dijon, SRA de Bourgogne, 88 p.
- LAURENT P., 1997b, *Escolives-Sainte-Camille, Pré du Creusot, Champs du Maillet, Le Regain: prospections thématiques*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 31 p.
- LAURENT P., 1998, *Escolives-Sainte-Camille, Pré du Creusot*, Rapport de prospections thématiques, Dijon, SRA de Bourgogne, 22 p.
- LE BOT A., 2003, *Les thermes gallo-romains en Armorique*, Saint-Malo, Centre régional d'Archéologie d'Alet, 123 p. (*Les Dossiers du Centre régional d'Archéologie d'Alet*, N° spécial).
- LEVEAU Ph., RÉMY B., CANAL A., SEGARD M., 2005, «Aix-les-Bains, vicus thermal et bourg rural», *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. 38-39, p. 85-103.
- LOMBARDI L., CORAZZA A., 1995, *Le terme di Caracalla*, Roma, Fratelli Palombi ed., 143 p.
- LOUIS H., 1985, *Bourbon-Lancy, Plan d'eau*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 63 p.
- LOUIS R., 1939, *Saint-Père-sous-Vézelay, Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 9 p.
- LOUIS R., 1942, *Saint-Père-sous-Vézelay, Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, non paginé.
- LOUIS R., 1943a, «Le champ des urnes des Fontaines-Salées (Yonne) et la civilisation des Champs d'Urnes en Bourgogne», *Gallia*, t. I, fasc. 1, p. 17-18.
- LOUIS R., 1943b, «Les fouilles des Fontaines Salées en 1942: les thermes, le temple de source et les puits à cuvelage de bois», *Gallia*, t. I, fasc. 2, p. 28-70.
- LOUIS R., 1943c, *Saint-Père-sous-Vézelay, Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, non paginé.
- LOUIS R., 1944, *Saint-Père-sous-Vézelay, Fontaines Salées*, Rapport de fouille manuscrit, Dijon, SRA de Bourgogne, non paginé.
- LOUIS R., 1947, *Saint-Père-sous-Vézelay, Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 2 p.
- LOUIS R., 1953, «Information – Antiquités historiques – XIX^e circonscription, Yonne: Grimault», *Gallia*, t. XI, fasc. 1, p. 165-166.
- LOUIS R., 1962a, «Saint-Père-sous-Vézelay (Fontaines Salées)», *Gallia*, t. XX, fasc. 2, p. 467-470.
- LOUIS R., 1962b, *Compte-rendu archéologique de la campagne de fouilles de 1962 aux Fontaines Salées, commune de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne)*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 11 p.
- LOUIS R., DAUVERGNE R., LACROIX B., 1961a, *Saint-Père-sous-Vézelay, Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 12 p.
- LOUIS R., DAUVERGNE R., LACROIX B., 1961b, *Saint-Père-sous-Vézelay, Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 3 p.
- MASSAUX M., 1937, «Nouvelles découvertes archéologiques faites à Chaintré», *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, n° 32, p. 24-30.
- MAUNÉ S., PAILLET J.-L., SEKHARI Z., 2005, «Les aqueducs de la villa de Vareilles à Paulhan (Hérault), I^{er} s. av. J.-C. - III^e s. apr. J.-C.», *Gallia*, t. 62, p. 131-145.
- NIAUX R., 1990, Rapport de prospection-inventaire, Dijon, SRA Bourgogne, non paginé.
- NIELSEN I., 1993, «Roman baths and urban society», in: *La ciudad en el mundo romano, Pre-actes XIV Congreso internacional de arqueología clásica, Tarragona, 5-11 de septiembre 1993*, vol. II, Tarragona, ed. El Mèdol, p. 240.
- NOTET J.-C., 1994, «Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Gueugnon (Saône-et-Loire)», in: PETIT J.-P., MANGIN M. dir., *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, éd. Errance, p. 57-58, 62-63.
- NOUVEL P., 2002, «La Chapelle Vaupelteigne, Saint-Père-sous-Vézelay», in: DELOR J.-P. dir., *L'Yonne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 288-291, 604-613 (*Carte archéologique de la Gaule*, 89-1 et 2).
- NOUVEL P., 2004, *Des terroirs et des hommes: dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*, Thèse de 3^e cycle, Univ. de Bourgogne, Dijon, 3 vol.
- NOUVEL P., 2009, «De la ferme au palais: les établissements ruraux antiques de Bourgogne du nord, II^e-IV^e siècles p.C.», in: LEVEAU Ph., RAYNAUD Cl., SABLEYROLLES R., TRÉMENT F. dir., *Les formes de l'habitat gallo-romain: terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du colloque AGER VIII, Toulouse, 2007*, Bordeaux, Aquitania éd., p. 361-390 (17^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- NOUVEL P., 2011, «Les sanctuaires de Villards-d'Héria (Jura): apport des travaux anciens et récents», in: REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY F., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT C. dir., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Centre de recherche archéologique, p. 583-590 (*Bibracte*, 21/1 et 21/2).
- NOUVEL P., 2016, *Entre villes et campagnes: formes de l'occupation et élites gallo-romaines dans le Centre-Est de la Gaule: apport de 20 années de prospections et de fouilles archéologiques*, HDR, Univ. de Besançon, 4 vol.: 92, 914, 478 et 425 p.
- NOUVEL P., 2017, «Chapitre 14: le Centre-Est de la France», in: REDDÉ M. dir., *Gallia rustica I. Les campagnes du Nord-Est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux, Ausonius éd., p. 683-732 (*Ausonius, Mémoires*, 49).
- NOUVEL P., BICHET V., DOYEN E., VURPILLOT D., 2018, «Les sanctuaires de Villards-d'Héria (Jura): études paléoenvironnementales, hydrogéologiques et archéologiques d'un complexe religieux gallo-romain», in: FECHNER K. éd., *Sacrée science! Apport des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen, Amiens / Ribemont-*

- sur-Ancre, 6-8 juin 2013, Amiens, R.A.P., p. 103-114 (*Revue archéologique de Picardie*, N° spécial 32).
- NÜSSLEIN A., BERNIGAUD N., 2018, «Les établissements ruraux du Haut-Empire», in: REDDÉ M. dir., *Gallia rustica 2. Les campagnes du Nord-Est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux, Ausonius éd., p. 86-133 (*Ausonius, Mémoires*, 50).
- OLIVIER L., 1983, *Le Haut-Morvan romain: voies et sites*, Dijon, S.A.E., 2 vol.: Texte, 285 p., 8 cartes (4^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- PAGES A., 1982, *Champvert, Nièvre: villa gallo-romaine et thermes*, Rapport manuscrit, Dijon, SRA de Bourgogne, 4 p.
- Panegyriques latins* = tome 1 (I-V), trad. E. Galletier, Paris, Les Belles Lettres, 1949 (rééd. 2003); tome 2 (VI-X), trad. E. Galletier, Paris, Les Belles Lettres, 1952.
- PARAT A. (Abbé), 1912, «Saint-Germain-des-Champs», *Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon*, t. 54, p. 45-58.
- PARAT A. (Abbé), 1919, *Notices archéologiques villageoises de l'Avallonnais*, Dijon, Jobard, 49 p.
- PARAT A. (Abbé), 1920, «Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais», *Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon*, t. 61-62, p. 117-151.
- PARAT A. (Abbé), 1921, «Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais», *Bull. de la Soc. des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. 74, p. 118, 121, 124, 130.
- PASSELAC M., 2005, «Trois vestiges d'aqueducs ruraux gallo-romains dans la partie occidentale de la cité de Carcassonne (Aude)», *Gallia*, t. 62, p. 107-118.
- PETIT J.-P., 2000, *Le complexe des thermes de Bliesbruck (Moselle): un quartier public au cœur d'une agglomération secondaire de la Gaule Belgique*, Paris, éd. Errance, 464 p.
- PETIT-AUPERT C., 2018, *Habiter en Aquitaine dans l'Antiquité: de La Tène finale à l'Antiquité tardive*, Catalogue d'exposition, Pessac, Univ. Bordeaux Montaigne, Archéopôle d'Aquitaine, 3 juil.-21 déc. 2018, Pessac, Ausonius éd., 120 p.
- POITOUT B., KASPRZYK M., NOUVEL P., 1999, *L'occupation du sol entre les vallées du Serein et de la Cure de la Protohistoire au haut Moyen Âge: programme de prospection thématique. Bilan*, Dijon, SRA Bourgogne, 201 p.
- POITOUT B., KASPRZYK M., NOUVEL P., 2000, *L'occupation du sol entre les vallées du Serein et de la Cure de la Protohistoire au haut Moyen Âge: programme de prospection thématique. Bilan intermédiaire*, Dijon, SRA Bourgogne, 201 p.
- PROST D., 1982, «Une cabane d'artisan du IV^e s. à Escolives-Sainte-Camille», *Bull. de la Soc. des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. 113-114, p. 11-121.
- PROST D., 1983, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 13 p.
- PROST D., 1984, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 18 p.
- PROST D., 1985, *Escolives-Sainte-Camille: nécropole, bassin de captage*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 65 p.
- PROST D., 1986, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 53 p.
- PROST D., 1987a, *Escolives-Sainte-Camille, bassin de captage de la source du Creusot et habitat à étages: un ensemble thermal, nécropole mérovingienne*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 37 p.
- PROST D., 1987b, *Escolives-Sainte-Camille*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, non paginé.
- PROST D., 1992, *Escolives-Sainte-Camille de la préhistoire au Moyen Âge*, Dijon, SRA de Bourgogne, 12 p. (*Bourgogne archéologique*, 10).
- RATEL R., 1987a, *Arcenant, Bois de l'Ecartelot: sondage*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 9 p.
- RATEL R., 1987b, *Rapport de sondage, Arcenant, Les Larrets*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 2 p.
- RATEL R., 1988, *Commune d'Arcenant, Bois de l'Ecartelot: fouille de sauvetage*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 8 p.
- RATEL R., 1989, *Commune d'Arcenant, Bois de l'Ecartelot: fouille de sauvetage*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, non paginé.
- RATEL R., 1993, «Arcenant», *Mémoires de la CACO*, t. XXXV, p. 42-44.
- RATEL R., 1994a, *Arcenant, Bois de l'Ecartelot*, Rapport de fouille, *Bilan scientifique*, Dijon, SRA de Bourgogne, p. 19-20.
- RATEL R., 1994b, *Arcenant, Bois de l'Ecartelot*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 12 p.
- RATEL R., 1995, *Arcenant, Bois de l'Ecartelot*, Rapport de fouille, *Bilan scientifique*, Dijon, SRA de Bourgogne, p. 28-29.
- REBOURG A. dir., 1994, *Saône-et-Loire*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 827 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 71-3).
- REDDÉ M. dir., 2017, *Gallia rustica I. Les campagnes du Nord-Est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux, Ausonius éd., 686 p. (*Ausonius, Mémoires*, 49).
- REDDÉ M. dir., 2018, *Gallia rustica 2. Les campagnes du Nord-Est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux, Ausonius éd., 716 p. (*Ausonius, Mémoires*, 50).
- RICHARD H., BARRAL Ph., 1992, *Les fouilles de la fontaine Saint-Pierre sur l'oppidum de Bibracte*, Autun, S.A. Typoffset impressions, p. 328-346.
- ROSSIGNOL E., 1842, «Comptes rendus des travaux de la Commission des Antiquités, par le secrétaire de la Commission, Conservateur des archives de Bourgogne», *Mémoires de la CACO*, t. II, p. XV.
- SAINTE-VENANT J. de, 1899, «Remarques complémentaires sur la découverte de Champvert», *Bull. de la Soc. nivernaise*, 3^e série, VII, 17^e vol., p. 412-424.
- SAPIN C., 2005, *Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne)*, Rapport d'études archéologiques, Dijon, SRA de Bourgogne, 50 p.
- SCHEID J., 1991, «Sanctuaires et thermes sous l'Empire», in: *Les thermes romains, Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome, Rome, 11-12 nov. 1988*, Rome, E.F.R., p. 205-216 (*Coll. de l'École française de Rome*, 142).
- SCHEID J., NICOU D., BOISSEUIL D., COSTE J. dir., 2015, *Le thermalisme: approches historiques et archéologiques d'un phénomène culturel et médical*, Paris, CNRS éd., 304 p.
- SOULETRAIT G. de, 1875, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, Paris, Impr. nationale, 205 p.
- SOYER R., 1958, *Saint-Père-sous-Vézelay, Les Fontaines Salées*, Rapport de fouille, Dijon, SRA de Bourgogne, 2 p.
- THÉBERT Y., 2003, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen: études d'histoire et d'archéologie*, Rome, É.F.R., 735 p. (*Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 315).
- THÉVENOT É., 1942, «Captages préromains de sources minérales», *Annales de Bourgogne*, t. XIV, p. 298-300.

- THÈVENOT É., 1966, « Les eaux thermales et les sources guérisseuses en Gaule », *Archeologia*, n° 10, p. 20-27.
- TISSERAND N., NOUVEL P., 2013, « Sanctuaire de source, sanctuaire des eaux ou simple sanctuaire en milieu humide? Découverte d'un complexe culturel antique à Magny-Cours (Nièvre) », *R.A.E.*, t. 62, p. 157-185.
- VAN OSSEL P., 1992, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris, éd. du CNRS, 470 p. (51^{ème} suppl. à *Gallia*).
- VAN OSSEL P., 1999, *Villes et campagnes durant l'Antiquité tardive: Auxerre et les villae de l'Auxerrois*, Auxerre, Centre d'Études médiévales, p. 59-63 (*Études et Travaux*, 1).
- VENAULT S., NOUVEL P. coord., 2015, *Projet Collectif de Recherche: Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale: inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, Rapport, Besançon, SRA de Franche-Comté.
- VENAULT S., NOUVEL P. coord., 2016, *Projet collectif de recherche, AggloCenE-Agglomérations antiques du Centre-Est de la Gaule: inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales, rapport d'activité 2016*, Besançon, UMR Chrono-environnement, 168 p.
- VERMEERSCH D., 2016, « Le site de 'La Vieille Baune': état des connaissances », in: Collectif, *À la romaine! Résidence privée, construction publique en Gaule du Nord*, Catalogue d'exposition, 2016-2017, Roissy-en-France, Archéa, p. 57-62.
- VIOLOT J.-M., 2004, *Bourbon-Lancy. La Pierre folle: diagnostic archéologique*, Dijon, SRA de Bourgogne, 19 p.
- VITRUVÉ, *De l'architecture*, Livre VIII, trad. L. Callebaut, Paris, Les Belles Lettres, 1973 (2^e éd. 2003).
- VURPILOT D., 2016, *Les sanctuaires des eaux en Gaule de l'Est: origine, organisation et évolution (I^{er} siècle av. J.-C. - IV^e siècle après J.-C.)*, Thèse de doctorat, Univ. de Franche-Comté, t. 1: *Texte*, 498 p.; t. 2: *Notices de sites*, 398 p.